

LE DIALOGUE INTERCONGOLAIS

POKER MENTEUR OU NEGOCIATION POLITIQUE?

16 novembre 2001



TABLES DES MATIERES

SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS	i
I. INTRODUCTION	1
II. LE SUCCES AMBIGU DE GABORONE.....	3
A. LE RETOUR SUR SCENE DE MASIRE	3
1. La relance fragile de l'option dialogue par Joseph Kabila.....	3
2. Cap sur Gaborone.....	4
B. UNE REUSSITE INATTENDUE.....	5
III. L'ECHEC D'ADDIS ABEBA OU LES AGENDAS CACHES DE LA PREPARATION AU DIALOGUE	7
A. ADDIS-ABEBA : CHRONIQUE D'UN REPORT ANNONCE	7
B. L'IMPROBABLE PARTAGE DU POUVOIR A KINSHASA.....	9
1. Un Président trop occupé à consolider son pouvoir.....	10
C. DES TENTATIVES D'ALLIANCE NON-ABOUTIES	11
1. La captation des composantes non-armées	11
2. La captation de la légitimité kivutienne	13
3. Rapprochements en dyades des belligérants.....	15
D. LE MAINTIEN DE L'OPTION GUERRIERE.....	18
E. DE FAIBLES CHANCES DE COMPROMIS SUR LES QUESTIONS ESSENTIELLES	19
IV. LE DIALOGUE NATIONAL CONÇU A LUSAKA UNE SOLUTION A LA CRISE CONGOLAISE?.....	21
A. QUEL OBJECTIF?	21
B. QUELLE POSSIBILITE D'ABOUTIR?.....	21
C. QUEL LIEN AVEC LES VRAIES CAUSES DE LA CRISE?	22
V. CONCLUSION.....	23
 ANNEXES	
1. CARTE DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	27
2. LISTE DES ACRONYMES	28
3. LES GRANDES ÉTAPES DU CONGO INDÉPENDANT	30
4. LES ORIGINES DE LA DISCRIMINATION ETHNIQUE AU KIVU (UN APERÇU).	30
5. A PROPOS DE L'INTERNATIONAL CRISIS GROUP.....	33
6. RAPPORTS ET BRIEFINGS DE L'ICG	34
7. CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ICG.....	37



LE DIALOGUE INTERCONGOLAIS

POKER MENTEUR OU NEGOCIATION POLITIQUE?

SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS

Plus de deux ans après la signature de l'accord de cessez le feu de Lusaka, s'est ouvert officiellement le 15 octobre 2001 à Addis Abeba le dialogue intercongolais (DIC), sous les auspices de l'ancien Président du Botswana, Sir Ketumile Masire. D'entrée de jeu, le gouvernement congolais a bloqué les débats, prétextant de l'absence de nombreux délégués pour exiger un report de la réunion. Cette rencontre, initialement prévue pour une durée de 45 jours, s'est soldée par un échec et a été reportée à une date ultérieure en Afrique du Sud.

Dans le contexte actuel de continuation de la guerre à l'Est, cet échec était prévisible. Si une solution globale n'est pas négociée pour arrêter la guerre, les dés du dialogue resteront pipés. Le dialogue intercongolais était initialement perçu comme le moyen pour la coalition rebelle d'arriver à ses fins et pour forcer le président d'alors, Laurent-Désiré Kabila, à accepter un partage du pouvoir. Mais aujourd'hui, comme aucune des parties n'est suffisamment forte, politiquement et militairement, pour obtenir gain de cause, le dialogue est dans l'impasse.

Dans le cadre des accords de Lusaka, le dialogue intercongolais était destiné à préparer la mise en place d'un nouvel ordre politique qui émancipe les Congolais de l'occupation leurs alliés et de leurs ennemis respectifs. Mais ni le Rwanda, l'Ouganda, le Zimbabwe ou l'Angola ne veut véritablement voir installé à Kinshasa un régime échappant à son contrôle. Le président Kabila et ses parrains refuse le partage du pouvoir avec les rebelles sans

garantie de retrait total des troupes rwandaises et ougandaises, tandis que les rebelles et leurs sponsors refuse le retrait de ces mêmes troupes tant qu'un gouvernement de transition ne sera pas installé et leur sécurité garantie. En conséquence, un conflit de basse intensité reste donc l'option la plus séduisante pour certains acteurs étrangers, et la guerre continue derrière les lignes de front, au Kivu, par groupes armés rwandais et burundais interposés.

Les Etats qui sont intervenus en RDC n'ont pas encore satisfait leur *shopping list* politique et sécuritaire et veulent garder un accès privilégié aux ressources naturelles du pays. Cet accès permet à chacun de se renforcer intérieurement au moment où ils connaissent des successions politiques difficiles ou des fins de transition.

Enfin, depuis la disparition de Kabila père, le dialogue a perdu en partie sa raison d'être pour la communauté internationale, qui parie sur Kabila fils, le pousse à reprendre le processus démocratique abandonné sous Mobutu et l'incite à négocier directement avec l'Ouganda et le Rwanda, plutôt qu'avec les mouvements rebelles. Mais le gouvernement de Kinshasa est aujourd'hui trop faible pour pouvoir répondre aux attentes internationales.

Pour que les négociations de paix réussissent, la communauté internationale doit se montrer beaucoup plus active et soutenir le dialogue direct entre les gouvernements du Rwanda et de la RDC demandé par la résolution 1376 du Conseil de

sécurité du 9 novembre 2001. La résolution soutient la création d'un mécanisme de coordination sur le désarmement, démobilisation, rapatriement, réinstallation, réinsertion (DDRRR). Sans une implication active sur ce dossier, le dialogue intercongolais restera un poker menteur.

Le dialogue intercongolais doit se donner comme objectif prioritaire la fin de la guerre et la reconstruction des institutions nationales. La discrimination contre les communautés rwandophones du Kivu notamment, le poison semé par Mobutu pour diviser et régner, est une autre question à régler en priorité. La résolution du conflit passera nécessairement par la réconciliation des populations du Kivu, la fin définitive de la remise en cause de la nationalité des populations rwandophones du Congo et l'établissement de garanties institutionnelles et politiques pour la sécurité des minorités sur l'ensemble du territoire.

C'est avant tout la reconstruction d'institutions nationales, la réconciliation et l'émergence d'un leadership congolais autonome et responsable qui créeront les conditions de la restauration de la souveraineté congolaise et de son intégrité territoriale. Ces objectifs et les moyens de les atteindre doivent être clairement compris avant qu'une autre réunion du dialogue intercongolais ne soit convoquée.

RECOMMANDATIONS

AU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES ET AUX BAILLEURS DE FONDS DE LA RDC

1. Encourager le secrétaire général des Nations unies à engager les présidents Kabila et Kagame dans un dialogue direct sur le DDRRR, demandé par la résolution 1376 du 9 novembre 2001, et ainsi que sur les autres aspects prévus par les Accords de Lusaka, le désarmement et le dialogue intercongolais.
2. Exiger la nomination immédiate d'une équipe d'experts du Congo, auprès de Ketumile Masire, pour engager une médiation immédiate entre les cinq composantes au dialogue et coordonner son action avec celle du secrétaire général des Nations unies.
3. Demander également à la facilitation une présentation claire des objectifs et de la

méthodologie de la prochaine réunion du dialogue, et un bilan financier précis sur la gestion des fonds. Redéfinir les termes de référence et les indicateurs qui permettraient de vérifier les progrès accomplis.

4. Demander aux belligérants étrangers, véritables détenteurs du pouvoir en RDC, un engagement public formel à soutenir les résolutions adoptées par consensus au dialogue intercongolais.
5. Exiger l'arrêt immédiat de l'entretien de la guerre à l'Est par les gouvernements congolais et zimbabwéen, et notamment du soutien continu accordé aux forces négatives dans les Kivu.
6. Doter la MONUC des moyens techniques, humains et financiers pour établir un monitoring permanent de l'approvisionnement en armes et en munitions des forces négatives par le gouvernement congolais.

AU BUREAU DU FACILITATEUR

7. Engager une médiation immédiate entre les acteurs clés du dialogue, pour résoudre les questions pendantes sur l'augmentation du nombre de participants au dialogue, la finalisation de son ordre du jour et de son règlement intérieur.
8. Donner la date de la prochaine réunion du dialogue en Afrique du sud, uniquement après avoir obtenu un rapprochement suffisant entre les principales composantes à travers la médiation.
9. Nommer au sein de l'équipe actuelle, un agent de liaison avec chacune des composantes et avec les bailleurs de fonds, de sorte à entretenir un flux de communication clair et précis avec les participants au dialogue. Nommer un porte-parole officiel de la facilitation.
10. Proposer aux composantes que la Commission du dialogue sur la paix et la réconciliation soit une commission mobile, ayant les moyens de se rendre dans tout le pays, afin de recueillir les doléances de la population.

11. Proposer de même la création au sein de la commission sur la paix et la réconciliation de deux sous-commissions régionales : une sous-commission « Spécial Ituri » et une sous-commission « Spécial Kivu » ayant pour mandat d'identifier les interlocuteurs véritables du conflit en Ituri et au Kivu (Mai Mai, autorités traditionnelles, prêtres, commerçants, leaders de la société civile, etc.) et de préparer deux conférences régionales de réconciliation, ayant pour objectif l'installation de mécanismes permanents de prévention et de résolution des conflits, et, au Kivu, la désolidarisation totale entre les Mai Mai, les autres bandes armées congolaises et les miliciens hutu rwandais.
12. Assurer la diffusion d'informations claires et précises sur l'état d'avancement du dialogue intercongolais et sur la préparation de chaque réunion sur l'ensemble du territoire congolais.

AUX PARTIES CONGOLAISES AU CONFLIT

13. Au gouvernement congolais en particulier : interrompre immédiatement tout soutien aux groupes armés hutu Rwandais et Burundais conformément aux engagements pris par la signature des accords de Lusaka.
14. Mettre à l'ordre du jour du dialogue l'organisation pendant la transition d'une conférence régionale sur la paix, la sécurité et le développement durable dans la région des Grands Lacs préparant la signature d'un pacte de non-agression entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi, ainsi qu'un accord de libre-échange sur la circulation des biens et des personnes dans la région.

Bruxelles/Nairobi/Kinshasa, 16 novembre 2001

LE DIALOGUE INTERCONGOLAIS

POKER MENTEUR OU NEGOCIATION POLITIQUE?

I. INTRODUCTION

En juillet et août 1999, les principaux acteurs de la deuxième guerre du Congo signaient à Lusaka (Zambie) un accord de cessez-le-feu. Le Rwanda, l'Ouganda, réunis derrière les rebelles du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) et du Mouvement de libération du Congo (MLC), mettaient fin à leur offensive militaire, menée depuis un peu plus d'un an contre le gouvernement de Laurent-Désiré Kabila soutenu par trois alliés de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC), - le Zimbabwe, l'Angola et la Namibie.¹

Trois piliers soutiennent ces accords de Lusaka: 1. Un accord sur la cessation des hostilités et sur les conditions et la procédure de désengagement des forces étrangères; 2. Un accord sur la neutralisation des groupes armés opérant sur le territoire de la République démocratique du Congo - anciens soldats de l'armée rwandaise (*ex-FAR*) et miliciens génocidaires *interahamwe*, rebelles burundais du *Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces de défense de la démocratie* (CNDD-FDD), rebelles ougandais notamment des *Allied Democratic Forces* (ADF) et du *West Nile Bank Front* (WNBFF), et rebelles angolais de l'*Union pour l'indépendance totale de l'Angola* (UNITA); 3. Un accord pour la tenue rapide d'un dialogue

national intercongolais, permettant l'aménagement d'un nouvel ordre politique au Congo et impliquant, outre les belligérants congolais, l'opposition politique non-armée au gouvernement de Laurent-Désiré Kabila et les « Forces vives de la Nation », représentées par la société civile.

Le dialogue national intercongolais était censé se tenir 45 jours après la signature des accords de Lusaka afin de préparer la mise en place d'une transition menant à l'organisation d'élections démocratiques, la formation d'une armée nationale et le rétablissement d'une infrastructure administrative sur tout le territoire de la République du Congo. L'accord établit de même, que toutes les parties y auraient un statut égal et qu'un facilitateur neutre en guiderait les débats.² Ketumile Masire, ancien président du Botswana fut désigné à ce poste en décembre 1999 par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) après consultation avec les parties au conflit.

Après deux années de blocage, la succession à Kinshasa de Laurent-Désiré Kabila par son fils Joseph permit de relancer l'application des accords de Lusaka et de rouvrir les perspectives de réunion du dialogue intercongolais. Ketumile Masire réussit à organiser une réunion de préparation baptisée « pré-dialogue » à Gaborone du 20 au 24 août 2001, qui permit de décider du lieu, de la date, et de proposer un ordre du jour et un règlement intérieur pour le dialogue intercongolais proprement dit. Addis-Abeba (Éthiopie) et le 15 octobre 2001 ont ainsi été retenus, respectivement comme lieu et date du début de ce dernier.

¹ Pour plus de détails sur ce conflit et sur l'accord de Lusaka, voir ICG Africa Report n°18, *The Agreement on a Cease-fire in the Democratic Republic of Congo: An Analysis of the Agreement and Prospects for Peace*, 20 août 1999, et ICG Africa Report n°26, *Scramble for the Congo: Anatomy of an Ugly War*, 20 décembre 2000.

² Agreement for a cease-fire in the DRC, Art. 3.11.a.

Cependant, la réunion tenue du 15 au 21 octobre 2001 à Addis Abeba fut un échec cuisant. Les parties ne s'accordèrent sur rien, si ce n'est sur le report de la réunion à une date non-précisée en Afrique du Sud. La délégation gouvernementale, dénonçant des erreurs de méthodologie de la Facilitation, quitta même la capitale éthiopienne avant même l'annonce officielle du report en claquant la porte.

La réunion de pré-dialogue de Gaborone avait certes été un succès, mais les délégués y étaient surtout préoccupés à donner à la population congolaise et à la communauté internationale une manifestation de leur bonne volonté envers le dialogue. Consécutivement, toutes les parties congolaises (gouvernement de Kinshasa, factions rebelles, opposition politique et société civile) ont mis sur pieds leurs stratégies respectives afin de consolider leurs acquis, accéder au pouvoir, ou tout au moins le partager. Cependant le gouvernement de Kinshasa n'est actuellement nullement enclin à négocier sa place, ni les rebelles à la lui laisser. La méfiance générale entre belligérants empêche un règlement politique de la question.

Le gouvernement de Kinshasa souhaite régler toutes les questions de sécurité d'abord et amorcer le retrait des troupes étrangères avant d'aller au dialogue, ce qui en d'autres termes signifie y aller en position de force dans quelques mois, alors que les oppositions armées et non armées veulent voir le gouvernement entrer dans un partage de pouvoir maintenant, tant qu'il est faible. Le Rwanda et l'Ouganda soutiennent qu'ils ne traiteront de leur retrait qu'avec un gouvernement responsable issu du dialogue et coopérant en matière de sécurité. L'échec d'Addis Abeba et l'annonce du report des négociations en Afrique du Sud ne furent donc pas une surprise.

Les ambitions et les rêves que nourrissaient un grand nombre de délégués et de congolais ont ainsi été déçus. Mais ces attentes étaient sans aucun doute peu réalistes. En 1999, le dialogue était surtout destiné à affaiblir Laurent-Désiré Kabila et à renforcer la légitimité politique des mouvements rebelles en tant qu'interlocuteurs prioritaires du gouvernement de Kinshasa pour trouver une solution au conflit. Aujourd'hui, cette légitimité acquise, le dialogue est devenu une arène secondaire des négociations de paix. De plus, l'avenir politique de la RDC est largement

dépendant du bon vouloir des pays étrangers impliqués dans le conflit armé. Or, aucun d'entre eux n'a apporté de soutien politique fort à la tenue du dialogue, qui en fin de compte, n'a aucun impact sur le cours de la guerre et surtout sur le retrait de leurs troupes.

Le Rwanda et l'Angola, notamment, ne quitteront pas la RDC, en l'absence de désarmement de l'ALIR et de l'UNITA. Ces voisins du Congo entendent par ailleurs garder une influence politique sur l'évolution du pays et un accès économique sur ses ressources naturelles, et tout comme le Zimbabwe, ils n'ont donné aucun signe de leur volonté d'abandonner l'exploitation directe ou indirecte de ces ressources naturelles, bien au contraire.

Dans ce contexte, le dialogue intercongolais ne peut ainsi apporter qu'une réponse limitée à la crise actuelle. Sa seule chance de transformer l'accord de Lusaka en un vrai accord de paix serait d'une part de relire avec attention les origines de la guerre et d'autre part d'identifier des objectifs de négociations clairs et réalistes. Cette guerre est certes issue de l'exportation des conflits voisins vers le territoire national, mais elle est aussi liée à la décomposition de l'Etat et à la déstructuration totale de l'environnement politique, économique et social des régions congolaises, conduisant, en particulier au Kivu, à l'émergence d'une discrimination systématique contre les communautés rwandophones.

C'est du Kivu que sont venues les deux guerres, et c'est du Kivu que viendra également la paix grâce au règlement politique définitif de questions qui n'ont fait qu'empoisonner cette région depuis l'indépendance (la reconnaissance du droit inaliénable à la nationalité pour les communautés rwandophones du Congo ; la priorité donnée à la sécurité des communautés minoritaires ; la mise en place d'une organisation politique fortement décentralisée ; un partage des richesses nationales équilibré entre la capitale et ses provinces, etc.).

Par conséquent, il est capital que le dialogue ne soit pas un panier dans lequel on jette toute revendication en vrac, mais que distinction soit faite entre les différents niveaux de dialogue nécessaires. Le premier objectif de négociation est d'arrêter la guerre et de mettre fin à la situation d'occupation. Pour ce faire, un consensus rapide sur la gestion du pouvoir central garantissant sa

stabilité est fondamental et des discussions entre les belligérants sont la seule manière d'y parvenir. Le deuxième objectif est de produire les institutions et le programme de gouvernement qui reconstruira un contrat social entre les populations du Congo à terme. Ce processus est en fait celui d'une assemblée constituante et doit associer tous les Congolais.

La réussite du dialogue n'est en aucun cas une garantie pour la paix, mais son échec définitif signifierait sans aucun doute une paralysie généralisée de l'application des accords de Lusaka : au mieux, le maintien du statu quo militaire entérinant la partition du territoire national ; au pire, un prétexte à la reprise généralisée des hostilités.

Au lendemain de l'échec de la réunion d'Addis Abeba, ce rapport se propose ainsi d'évaluer les étapes franchies par le processus de paix, les difficultés qu'il rencontre et les voies éventuelles de sa relance, afin de nourrir le débat qui permettra d'aboutir à un véritable « nouvel ordre politique et institutionnel » en République démocratique du Congo.

II. LE SUCCES AMBIGU DE GABORONE

A. LE RETOUR SUR SCENE DE MASIRE

Le soudain changement de situation produit par l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila remet le dialogue à l'ordre du jour. Sous l'ère de Kabila père, le dialogue intercongolais était un rêve lointain. Laurent-Désiré Kabila avait mené dès janvier 2000 une campagne de dénigrement contre l'ancien Président botswanais, cherchant par tous les moyens à éviter un dialogue considéré comme dangereux pour son pouvoir.³ Sous Kabila fils, désireux de montrer sa bonne volonté de terminer la guerre, il redevenait une possibilité.

1. La relance fragile de l'option dialogue par Joseph Kabila

Une première rencontre de Joseph Kabila à Syrte (Libye) avec Ketumile Masire, à peine un mois après son arrivée au pouvoir, permit au facilitateur de revenir à Kinshasa mi-mars 2001 et d'ouvrir enfin dans la capitale congolaise un bureau de représentation. Ce dernier mit par ailleurs un terme à la polémique touchant à l'absence des francophones du processus, en nommant à la tête du bureau de Kinshasa un représentant de la Francophonie, l'ancien Ministre des Affaires étrangères mauritanien, le Prof. Mohamed Hacem Ould Lebatt. Dès son retour à Kinshasa, Masire redoubla de volontarisme et annonça qu'il envisageait de réunir rapidement une réunion du comité préparatoire du dialogue, le « pré-dialogue », destinée à régler les questions de l'ordre du jour, établir la liste des participants, rédiger un règlement intérieur, en suivant la règle du consensus.⁴

Participant à l'euphorie générale de la communauté internationale à l'égard du nouveau président, Masire franchit cependant quelques pas de trop en déclarant son « identité de vues » avec Joseph Kabila. Il annonça de plus unilatéralement, contrairement aux règles fixées par les accords de Lusaka, qu'il participerait au dialogue en tant que

³ Cf. pour plus de détails, ICG, *Scramble for the Congo*, op. cit.

⁴ «La Belgique hébergerait une partie du DIC», *Le Soir*, 8 mars 2001.

« président de la République » et non comme simple leader de la composante gouvernementale. Ces déclarations provoquèrent bien sûr une levée de bouclier du MLC et du RCD-Goma et de l'opposition non armée.⁵ Une rencontre entre Masire et les autres parties au dialogue devint nécessaire pour calmer les esprits. Ketumile Masire reçut ainsi le 10 avril 2001 à Kinshasa des représentants de plus de 200 partis politiques de la RDC et se rendit également dans l'Est du pays.⁶

Pour dénoncer ce soutien aveugle accordé par la communauté internationale au nouveau chef de l'Etat, aux détriment, selon eux, du processus de paix, Jean-Pierre Bemba du MLC, Adolphe Onosumba du RCD-Goma, Etienne Tshisekedi de l'UDPS, et Joseph Olenghankoy des FONUS se mobilisaient pour créer une alliance symbolique entre l'opposition armée et non armée intitulée « L'Union des forces congolaises pour le respect intégral des accords de Lusaka et pour la tenue du dialogue intercongolais » (UFAD).⁷

Masire dû finalement réunir les belligérants congolais à Lusaka le 4 mai 2001 pour réaffirmer l'égalité de statut entre les signataires de l'accord. Le gouvernement et les factions rebelles signèrent même une « Déclaration des principes fondamentaux des négociations politiques intercongolaises »⁸ remettant à plat les conditions de tenue du dialogue. Cette déclaration réaffirmait notamment le principe d'inclusion de l'opposition non-armée et des forces vives de la Nation à statut égal avec les belligérants, la liberté de ces mêmes forces vives et de l'opposition non-armée de choisir librement leur représentant au dialogue, le principe de prise de décision par consensus des cinq composantes et le caractère exécutoire de toutes les résolutions adoptées par consensus au cours des négociations.

2. Cap sur Gaborone

Dès juin 2001, le bureau du facilitateur à Kinshasa partait en tournée dans tout le pays pour superviser la sélection des délégués des partis politiques et de la société civile, en vue de la réunion du comité

préparatoire prévu initialement pour le 16 juillet. Cette sélection fut organisée à travers un processus électoral impliquant les confessions religieuses, les chefs traditionnels, les associations de femmes, les associations de jeunes, les syndicats ainsi que les organisations non-gouvernementales de défense des droits de l'homme et de développement.⁹

Au terme de la tournée nationale de l'équipe de la facilitation (dix-neuf villes visitées au total), celle-ci avait rempli sa mission, disposant de quatre délégués élus pour chaque province, faisant même preuve d'une bienveillante souplesse, quand ce fut nécessaire. A Bukavu, aucun des quatre délégués de la société civile désignés n'étant d'origine munyamulenge et la facilitation prit l'initiative d'accepter la nomination d'un cinquième, originaire de cette communauté. Au terme de ce processus, seuls deux problèmes persistaient quant à la représentation de la société civile au dialogue intercongolais: le refus du Cardinal Etsou, archevêque de Kinshasa, de participer au processus électoral, même si de nombreux prêtres s'y étaient soumis - le Cardinal demanda l'attribution de sièges de droit; et la sous-représentation dramatique des femmes dans la délégation.¹⁰

Les vrais obstacles vinrent en fait des querelles sur la procédure de désignation de l'opposition non-armée. L'existence de plusieurs centaines de partis politiques congolais et la confusion générale portant sur leur statut juridique rendit le processus de désignation de l'opposition non-armée particulièrement difficile. Il fallait en effet que ces partis soient effectivement des partis « d'opposition », mais opposition à qui ? Au gouvernement ou à la rébellion ? Ce débat interdit d'entrée de jeu un processus électoral qui aurait laissé la décision entre les mains de centaines de partis susceptibles d'être manipulés par les belligérants.

La question de la représentation de l'opposition à l'extérieur du pays se posait également. Après plusieurs blocages et de longues heures de négociation qui nécessitèrent finalement le report du « pré-dialogue » au 20 août, un consensus fut

⁵ APA, 19 et 20 mars 2001.

⁶ APA, 11 avril 2001

⁷ Radio France internationale, 3 mai 2001.

⁸ « Déclaration des principes fondamentaux des négociations politiques intercongolaises », Lusaka, 4 mai 2001.

⁹ Communiqué de presse du bureau du facilitateur, 5 juin 2001.

¹⁰ Office of the facilitator, Press release, 25 July 2001; "Interview with Prof. Hacen Lebat", RFI/BBC monitoring 20 août 2001.

trouvé sur le choix des sept partis déjà désignés pour se rendre à Cotonou (UDPS/Tshisekedi, FONUS/Olenghankoy, MPR/Nzuzi wa Bombo, PDSC/Bo Boliko, MNC/Lumumba, PALU/Gizenga, Pionniers de l'indépendance), sept autres de la mouvance présidentielle à Kinshasa, opposés à la rébellion (ROM de Patrice Aimé Sesanga, ROC de Z'ahidi Ngoma, UNAFEC d'Honorius Kisamba-Ngoy, FSD d'Eugène Diomi Ndongala, CODEP de Raymond Tshibanda, MSDD de Christophe Lutundula, DCF de Venant Tshipasa), et une plate-forme d'opposition au gouvernement originaire du Kivu (FRUONAR de Rwakabuba Shinga).¹¹

Un consensus fut également trouvé pour exclure totalement la diaspora du dialogue, dans le but non déclaré d'éviter la présence d'éléments mobutistes et la prise en compte de formations sans bases réelles sur le terrain.¹²

Au total 71 participants se rendirent donc à Gaborone : trois composantes armées de treize délégués, treize délégués pour la société civile, quinze délégués pour l'opposition politique non-armée et quatre représentants des deux factions dissidentes du RCD, deux délégués du RCD-Kisangani et deux délégués du RCD-ML. Parallèlement, étant donné le processus de désignation choisi pour la représentation de la société civile, la facilitation évaluait déjà la taille des composantes au dialogue proprement dit à une soixantaine de délégués, soit au total un minimum de 300 participants.¹³

B. UNE REUSSITE INATTENDUE

Ouverte par les présidents Festus Mogae du Botswana, et Frederic Chiluba de Zambie, en présence de Joseph Kabila et de toutes les délégations, la première journée de réunion surprit par son esprit « jovial et bon-enfant », soutenu par

de chaudes embrassades et accolades entre les participants.¹⁴

Rapidement, un parfum de conférence nationale saisit cependant les délégués, quand, le deuxième jour de la réunion, au moment des déclarations de politique générale, l'opposition politique non-armée ne parvint pas à se mettre d'accord sur un seul intervenant et chacun de ses quatorze membres procédèrent à une allocution.

Par ailleurs, cette réunion, qui devait se préoccuper uniquement de questions techniques (projet d'ordre du jour pour le dialogue, projet de règlement intérieur, lieu, date, budget, révision des quotas de délégués accordés pour augmenter la représentation des femmes et des confessions religieuses) prit rapidement un tour politique et polémique quand son propre ordre du jour fut enrichi des points suivants: appel à la libération immédiate de tous les prisonniers politiques et d'opinion; appel au retrait immédiat et sans condition des troupes étrangères; demande que les composantes « opposition politique non-armée » et « société civile » signe une déclaration d'adhésion à l'Accord de Lusaka.

La signature dès le 21 août 2001 d'une déclaration demandant le retrait immédiat et sans condition des troupes étrangères initiée par le MLC et soutenue par l'ensemble des délégations à l'exception du RCD-Goma et de l'UDPS faillit bloquer l'ensemble des travaux.¹⁵ De même la proposition par le gouvernement de signature d'un « pacte républicain » réaffirmant l'unité, l'intégrité et la souveraineté nationale, l'intangibilité des frontières et la libre circulation des personnes et des biens, fut approuvée immédiatement par l'ensemble des délégations à l'exception du RCD-Goma, d'accord sur son principe mais pas sur sa forme. Enfin, la demande de voir l'opposition politique non-armée et la société civile signer une déclaration d'adhésion aux accords de Lusaka, initiée par le RCD-Goma, fut acceptée par une partie de l'opposition politique mais fut rejetée catégoriquement par la société civile.

¹¹ Cf. la liste des acronymes en Annexe 1.

¹² Entretien ICG, observateurs politiques congolais, 10 et 11 septembre 2001.

¹³ «DR Congo : Facilitator's office comments on problems facing the dialogue», RTNC-Kinshasa/BBC monitoring, 14 juillet 2001.

¹⁴ «Bahati Lukwebo, Nzuzi wa Bombo, Olenghankoy et Olivier Kamitatu relativement optimistes», *Le Phare*, 21 août 2001.

¹⁵ Cf. Société Civile, *Bulletin du pré-dialogue*, n°1-4, 21-25 août 2001.

Finalement, après cinq jours de consultation, les délégations se mirent d'accord sur la date et le lieu de réunion du dialogue- le 15 Octobre 2001 à Addis Abeba,¹⁶ sur un projet d'ordre du jour¹⁷ et de

¹⁶ Le facilitateur avait proposé des critères objectifs pour le choix du lieu de cette rencontre : sécurité des participants, appui actif du gouvernement hôte, disponibilité logistique et préférence pour l'Afrique. Voulant précipiter la démilitarisation de Kisangani réclamée par les résolutions 1301 et 1341 du Conseil de sécurité des Nations unies, le gouvernement et le MLC se prononcèrent en faveur de Kisangani. De son côté, refusant la démilitarisation de Kisangani, le RCD rejeta ce choix, invoquant la nécessité de tenir le dialogue très rapidement -sous les trois semaines - ce qui n'est pas possible à Kisangani, vu le niveau de reconstruction nécessaire dans cette ville traumatisée qui fut le siège de trois affrontements successifs entre les troupes rwandaises et ougandaises. Quant au gouvernement, il déclara préférer Kinshasa mais pouvoir accepter Kisangani. Devant le blocage des positions sur le choix de Kisangani ou de Kinshasa, les délégations en vinrent aux villes étrangères, finissant par se mettre d'accord sur Addis Abeba, siège de l'OUA, après que le gouvernement se soit opposé à une ville sud-africaine, le pays étant jugé par le gouvernement politiquement trop proche de l'Ouganda et du Rwanda. Cf. "RDC: La réunion de Gaborone, que retenir?", Observatoire de l'Afrique centrale, 25 Août 2001, www.obsac.com/OBSV4N34-IAGINTCOgaborone.html; « DR Congo : rebels say they want dialogue immediately », RTNC-Goma/BBC Monitoring, 21 août 2001 ; «RDC : Kisangani divise encore le RCD-Goma et le FLC», Observatoire de l'Afrique centrale, 23 août 2001, www.obsac.com/OBSV4N34-KisanganiFLCRCD.html.

¹⁷ Le projet d'ordre du jour comporte une quinzaine de points dont les plus importants sont: « 5) Fin de la guerre: diagnostique (causes et conséquences); désarmement des groupes armés; évaluation du retrait des forces étrangères; évaluation du niveau d'exécution des engagements des partis à l'Accord de Lusaka; facture des deux guerres 1996-1998; paix et sécurité à l'intérieur de la RDC et dans la sous-région, conférence internationale sur la paix dans la région des Grands Lacs; accord de paix impliquant les pays belligérants ; institution du tribunal pénal international pour le Congo; 6) Le nouvel ordre politique en RDC: les institutions devant être mises en place en vue d'une bonne gouvernance; le rétablissement de l'autorité administrative de l'Etat sur l'ensemble du territoire ; la constitution durant la transition; les principes régissant la nationalité ; un projet de constitution devant régir la République après les élections; 7) Formation d'une nouvelle armée congolaise dont les éléments seront issus des FAC, du RCD et du MLC; identification des nationaux avant la formation de la nouvelle armée ; formation des services de sécurité et de police; formation des services de protection civile; démobilisation et réinsertion des enfants soldats et des personnes vulnérables; mécanismes d'intégration des Mai Mai dans l'armée et la police; 8) Reconstruction : examen et validité des conventions

règlement intérieur et sur l'inclusion dans le communiqué final d'un acte d'engagement reprenant les différentes dimensions du « pacte républicain » proposé par le gouvernement et réaffirmant « la nécessité et l'urgence d'un retrait des forces étrangères de la RDC » mettant ainsi fin à la polémique engagée en milieu de semaine.

Cinq commissions étaient aussi officiellement identifiées pour organiser les travaux (Commission politique et juridique, modérée par M. Mustapha Niasse, ancien Premier ministre du Sénégal ; Commission défense et sécurité, modérée par le Gal Abubakar, ancien chef d'Etat du Nigéria ; Commission économie et finance, modérée par M. Ahmedou Ould-Abdallah, ancien envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour le Burundi ; Commission société et culture, modérée par Mme Hélène Sirleaf-Johnson, haut-fonctionnaire libérienne des Nations unies ; Commission paix et réconciliation nationale, modérée par M. Albert Tévoedjré, ancien Ministre des affaires étrangères du Bénin)¹⁸. Le début du dialogue intercongolais était enfin programmé.

Au terme de la réunion de Gaborone, le lieu et la date du dialogue intercongolais avaient certes été identifiés mais toutes les questions n'étaient cependant pas résolues. La composition et le nombre des délégations, notamment, n'étaient pas définitivement arrêtés. Les quinze partis politiques désignés après de longues tractations pour se rendre à Gaborone décidèrent qu'ils suffisaient largement à la représentation de l'opposition politique non-armée, et que leur composante ne serait pas ouverte à d'autres formations. Ils disposeraient simplement chacun de quatre représentants pour le dialogue.

Ce kidnapping imprévu de la représentation de l'opposition politique non-armée provoqua un tollé chez les représentants des partis restés à Kinshasa

économiques et financières signées pendant la guerre; examen et validité des actes administratifs, législatifs et réglementaires émis pendant la guerre; 9) Programme économique et social minimum d'urgence : contentieux sur l'environnement à reconstruire détruit par la guerre; 10) réconciliation nationale: vérité et réconciliation; cohabitation inter-ethnique; protection des minorités; édicton des principes sur la nationalité; 11) Garantie de bonne fin: implication des témoins internationaux; commission électorale indépendante ». Cf. Bureau du facilitateur du dialogue inter-congolais, « projet d'ordre du jour », miméo, 24 Août 2001.

¹⁸ Cf. Bureau du facilitateur du dialogue intercongolais, «projet de règlement intérieur», miméo, 24 août 2001.

et dans la diaspora. Du côté de la société civile, aucune décision ne put être prise pour l'augmentation de sièges en faveur des prélats, provoquant une réaction d'indignation du cardinal Etsou,¹⁹ alors que les chefs coutumiers réunis au sein de «l'Alliance nationale des autorités traditionnelles» réclamaient également leur propre quota.²⁰

Enfin ni la représentation des Mai Mai, ni celle du RCD-ML ne furent résolues, les décisions étant reportées à la réunion du comité de suivi prévue pour septembre 2001 à Nairobi. Cependant, aucun des délégués venus à Nairobi ne disposait du mandat pour trancher ces questions politiques sensibles, si bien que celles-ci restaient toujours pendantes au moment de l'ouverture du dialogue à Addis Abeba.

III. L'ECHEC D'ADDIS ABEBA OU LES AGENDAS CACHES DE LA PREPARATION AU DIALOGUE

La réunion de Gaborone a scellé les retrouvailles officielles de la nation congolaise, et a permis à tout à chacun de réaffirmer son souhait de voir se profiler un Congo uni, démocratique et souverain sur l'intégralité du territoire national. Mais au-delà des vœux pieux, la guerre se poursuit, les ambitions de pouvoir restent insatisfaites et les intérêts matériels et sécuritaires des acteurs congolais et étrangers du conflit demeurent l'une des sources permanentes de son entretien. Un certain nombre d'agendas plus ou moins bien cachés participent ainsi à fragiliser les chances de réussite du dialogue intercongolais, comme l'entretien de l'option guerrière. L'échec de la réunion d'Addis Abeba en est le résultat direct.

A. ADDIS-ABEBA : CHRONIQUE D'UN REPORT ANNONCE

La question du report fut posée à l'origine par la facilitation au lendemain de la réunion du comité de suivi tenue fin septembre à Nairobi. Après avoir annoncé qu'elle ne disposait au 28 septembre 2001 que de 250.000 dollars américains en caisse sur un budget évalué à 5 millions mais avec 3 millions de promesses fermes, la facilitation a tergiversé sur le maintien de la date d'ouverture du dialogue, puis sur l'objet même de la réunion d'Addis Abeba, semant la confusion dans les esprits et ouvrant la voie à toutes les manipulations procédurières.

En effet, après avoir annoncé que la rencontre d'Addis serait uniquement technique, Ketumile Masire changea d'avis au terme d'une nouvelle tournée congolaise début octobre, en annonçant que la réunion ne pourrait certes rassembler tous les délégués, mais que la cérémonie d'ouverture se tiendrait bien à Addis Abeba le 15 octobre.²¹ La réunion ne comprendrait initialement qu'un nombre limité de délégués, équivalent à celui de Gaborone, le restant des délégations étant convoqué par la suite dans le cadre des commissions.

¹⁹ «A quelques jours de l'embarquement pour Addis Abeba: le cardinal Etsou grossit le contingent des mécontents», *Le Phare*, 25 septembre 2001; Entretiens ICG, représentants de l'opposition politique congolaise à l'étranger, Bruxelles, 4-9 septembre 2001.

²⁰ «Les chefs coutumiers congolais s'estiment incontournables», *Le Potentiel*, 19 septembre 2001.

²¹ «Ket Masire propose un dialogue nouvelle formule», *Le Phare*, 4 octobre 2001.

Cette proposition provoqua un tollé chez les membres de la société civile et de l'opposition politique non-armée, s'opposant à toute « dispersion » des délégations qu'ils estimaient leur être défavorable. Les deux composantes non-armées exigeaient la tenue du dialogue dans son intégralité à partir du 15 octobre, respectant les engagements pris, et proposant le cas échéant le déplacement en Afrique du Sud si le budget ne permettait pas de l'organiser à Addis Abeba. L'Afrique du Sud aurait en effet renouvelé son offre d'accueillir le dialogue début octobre en promettant même de couvrir une partie des frais, mais ni date ni lieu n'étaient confirmés à ce stade.²²

Intervenant dans le débat, le gouvernement accentua la confusion en déclarant qu'en ce qui le concernait, la réunion d'Addis Abeba ne serait qu'une nouvelle réunion technique, qui déciderait de la date d'ouverture du dialogue proprement dit, et qui pourrait permettre de résoudre les questions pendantes sur la participation des Mai Mai et du RCD-ML.²³ Le gouvernement se positionnait ainsi clairement en faveur du report.²⁴ Immédiatement, le RCD-Goma saisit cette occasion rêvée de marquer un point contre le gouvernement en déclarant s'opposer à tout report du dialogue intercongolais.²⁵

Finalement, la facilitation se résolut à convoquer la réunion d'Addis Abeba avec 80 délégués pour la première semaine de délibérations, et d'inviter le reste des 330 participants une semaine plus tard, le 22 octobre, si le budget le permettait. Cette première semaine était destinée à finaliser les décisions sur le nombre des composantes, en statuant notamment sur les questions des représentations Mai Mai et du RCD-ML, et d'arrêter l'ordre du jour définitif du dialogue, son

²² «L'Afrique du Sud prête à accueillir le dialogue intercongolais», *Le Potentiel*, 3 octobre 2001; «L'opposition politique pose une question de fond: la remise en cause des résultats obtenus», *Le Phare*, 8 octobre 2001 et «Memo de la société civile adressé à son excellence Monsieur le président Ketumile Masire, facilitateur du dialogue inter-congolais», Mimeo, 7 octobre 2001.

²³ Conférence de presse du ministre des Affaires Etrangères, Kinshasa, 7 octobre 2001.

²⁴ «Pour le gouvernement de Kinshasa, Addis Abeba doit arrêter la nouvelle date du dialogue proprement dit», *Le Phare*, 8 octobre 2001.

²⁵ «Le principal mouvement rebelle s'oppose au report du dialogue intercongolais», AFP, 8 octobre 2001.

règlement intérieur et l'organisation du travail en commission.²⁶

La réunion d'Addis Abeba s'ouvrit d'entrée sous de mauvais augures. Absent de la cérémonie d'ouverture, Joseph Kabila avait déclaré la veille à la nation qu'il entendait mener rapidement le pays aux élections, remettant en cause à l'avance les résultats d'un dialogue risquant d'être manipulé par des forces politiques « non-inclusives ».²⁷

Reprenant les propos du chef de l'Etat le soir même de la cérémonie d'ouverture, le chef de la délégation gouvernementale, Léonard She Okitundu rappelait ainsi que, pour le gouvernement, les quatre questions pendantes de la représentation des Mai Mai, des confessions religieuses, des partis politiques, et du RCD-ML devaient être réglées en priorité, avant que le dialogue proprement dit ne puisse s'ouvrir et n'aborde l'ordre du jour ou le règlement intérieur.²⁸ Mwenze Kongolo, le Ministre en charge de la sécurité intérieure, déclarait même en séance le lendemain que le gouvernement n'était en fait présent que pour régler ces questions techniques, et qu'il partirait si tel n'était pas le cas.

Après une journée de consultations privées menées par la facilitation et aboutissant à un compromis apparent sur la reconnaissance de l'ouverture du dialogue et le rapport du travail en commission un mois plus tard à Durban en Afrique du Sud²⁹, le gouvernement décida finalement de rejeter toute négociation supplémentaire et quitta la capitale éthiopienne. La facilitation ne put conclure qu'à un report du dialogue à une date ultérieure en Afrique du sud.

Après le départ de la délégation gouvernementale, les factions rebelles et neuf partis de l'opposition non-armée ont poursuivi leurs consultations pendant deux jours afin d'harmoniser leurs points

²⁶ Bureau du facilitateur du dialogue inter-congolais, Communiqué de presse, 9 octobre 2001; IRIN, «RDC : les préliminaires au dialogue intercongolais débutent lundi», 10 octobre 2001.

²⁷ «Adresse du chef de l'Etat à la Nation en rapport avec le dialogue national», miméo, 14 octobre 2001.

²⁸ «En prenant le risque de se faire accuser de tentative de blocage: Kinshasa multiplie les erreurs», *Le Phare*, 17 octobre 2001.

²⁹ «Dialogue intercongolais: à Durban peut-être mais pas avant un mois», AFP, 18 octobre 2001.

de vue sur les questions pendantes et apporter une solution aux exigences de Kinshasa.

Ces propositions précisaient notamment les positions exprimées auparavant, en suggérant par exemple l'augmentation des quotas de chaque composante de 62 à 68 délégués et celui du RCD-ML de neuf à seize délégués, pour que six places supplémentaires soient accordées aux confessions religieuses au sein de la composante société civile, six places supplémentaires soient accordés à l'opposition extérieure au sein de la composante opposition politique non-armée, deux places à l'opposition interne, trois places aux Mai Mai et trois places à la diaspora au sein de chaque composante armée (Gouvernement, RCD-Goma, MLC), donc au total neuf chacun. Les chefs coutumiers seraient inclus dans les composantes RCD Goma, MLC et gouvernement.³⁰

Cependant, il est peu probable que ces propositions seront accueillies favorablement par les autres partis politiques, la société civile ou surtout le gouvernement, qui a saisi à Addis Abeba tous les prétextes pour repousser le démarrage effectif du dialogue. De plus, le passage à 356 participants n'est pas nécessairement un très bonne idée et devrait nécessairement encore augmenter le coût des prochaines réunions.

Ce report du dialogue est en fait la conclusion logique d'un mois de confusion et de tergiversations dont la facilitation ne sortira pas indemne. Elle a jeté le doute sur sa capacité à gérer politiquement et logistiquement une rencontre à laquelle elle n'était sans doute légitimement pas prête, mais dont elle n'a pu assumer elle-même le report. Pour la facilitation, la conséquence directe de cet échec fut la réduction dramatique du capital de confiance péniblement acquis à Gaborone. Elle doit nécessairement en tirer les conséquences et remettre radicalement en cause sa propre gestion du dossier dialogue intercongolais.

Le débat stérile entretenu avec la communauté internationale sur la question du financement doit en premier lieu être clôturé. La facilitation ne peut

pas prétendre ne pas avoir suffisamment d'argent pour gérer le dialogue quand son bureau de Gaborone dépense à lui seul 150,000 dollars américains par mois depuis vingt mois avec aussi peu de résultats, et entend payer ses cinq commissionnaires 20,000 dollars par semaine!³¹ De plus, elle ne peut rejeter indéfiniment la responsabilité de l'échec sur la communauté internationale,³² surtout si l'argent est disponible mais que la facilitation est incapable de présenter un rapport financier sur les dépenses déjà engagées ou de simples justificatifs de paiement.³³ Il est tout à fait normal que la facilitation se conforme aux règles comptables de ses bailleurs de fonds.

Deuxièmement le format même du dialogue doit être revu pour pouvoir en maximiser les résultats. La facilitation a l'opportunité de revoir ses objectifs, sa méthodologie de travail et de se présenter en rang serrés en Afrique du sud. Les commissions ne doivent pas nécessairement être abrogées, mais celles-ci n'ont absolument pas besoin de se réunir simultanément et il est essentiel que chacune de leur réunion soit bien préparée, politiquement, techniquement et logistiquement. De fait, en cas de nouvel imbroglio, certaines composantes menacent clairement d'exiger que Ketumile Masire soit récusé.³⁴

B. L'IMPROBABLE PARTAGE DU POUVOIR A KINSHASA

L'échec d'Addis Abeba est aussi l'illustration la plus manifeste de la dépendance structurelle du dialogue intercongolais de la bonne volonté des belligérants étrangers. Profitant de la confusion suscitée par la facilitation sur l'objet même de la réunion, le gouvernement bloqua d'entrée de jeu les débats et quitta Addis une fois obtenu ce pour quoi il était véritablement venu, à savoir le report de la réunion à une date non-spécifiée. En ce sens, la délégation gouvernementale se montra fidèle aux intérêts de ses principaux soutiens étrangers, le

³⁰ «Resolutions sur la représentation de certaines catégories de la population aux négociations politiques intercongolaises», MLC, RCD-Goma, RCD-ML, UDPS, MPR-Fait-Privé, FONUS, MNC/L, CODEP, FSD, MSDD, FRUONAR, Addis Abeba, 23 octobre 2001.

³¹ Entretien ICG, représentants des bailleurs de fonds du dialogue, Addis Abeba, 17 octobre 2001.

³² Bureau du facilitateur du dialogue intercongolais, Communiqué de l'ambassadeur Bo Heinebeck, 19 octobre 2001.

³³ Entretien ICG, représentants des bailleurs de fonds du dialogue, Addis Abeba, 17 octobre 2001.

³⁴ Entretien ICG, représentant du MLC, Addis Abeba, 19 octobre 2001.

Zimbabwe et l'Angola, qui n'entendent aucunement accepter un partage du pouvoir à Kinshasa remettant en cause leur influence dominante sur le gouvernement de la RDC.

1. Un Président trop occupé à consolider son pouvoir

Le dialogue intercongolais intervient en fait trop tôt pour Joseph Kabila. Depuis son accession au pouvoir, toute sa stratégie de légitimation, soutenue par la communauté internationale, a été de construire une image de personnage crédible et responsable, à l'opposé de son père, de manière à être en position, le moment venu, de s'imposer indiscutablement comme président de la transition. Il s'agit ainsi pour lui de modifier sensiblement les termes du dialogue intercongolais et particulièrement l'article 5, qui prévoit que le chef de l'Etat soit sur un pied d'égalité avec les forces rebelles. En nommant au printemps un gouvernement de technocrates, en se débarrassant des compagnons les plus gênants de son père, et en rassurant la communauté internationale et la région sur ses intentions de paix, il compte bien asseoir son régime et rester à son poste pendant la transition.

Cette stratégie est soutenue par certains acteurs internationaux, comme la France, la Belgique et les Etats-Unis qui ont décidé de parier sur Joseph Kabila, pour plusieurs raisons. D'abord à la mort de Kabila père, il fallait absolument éviter un vide de pouvoir, et surtout récupérer une forme d'influence sur l'Etat congolais afin d'éviter que les soutiens les plus dangereux de Laurent-Désiré Kabila (Lybie, Iran, Soudan, Corée du Nord, Chine etc.) ne continuent à occuper le devant de la scène.

Sa nomination rapide à la tête de l'Etat le rendait par ailleurs structurellement dépendant de sources de légitimité extérieure. L'idée était de créer un état par l'absurde pour éviter la déstabilisation de Kinshasa, mais aussi pour créer un interlocuteur capable d'arrêter la guerre et de le renforcer de telle manière à ce que la rébellion abandonne sa logique de conquête de pouvoir et accepte une logique de cooptation.

Ces mêmes acteurs internationaux sont prêts à s'opposer à la logique d'éviction du chef de l'Etat par le dialogue intercongolais et à le maintenir comme président de la transition. Un changement de positionnement international s'était ainsi

produit face au conflit congolais, avec le passage d'un soutien général au processus de Lusaka, à un soutien aux seules dimensions sécuritaires de Lusaka, doublé d'un soutien à l'homme, Joseph Kabila, plutôt qu'au mécanisme du dialogue. Cette stratégie est nourrie par une volonté évidente de redonner au Congo un rôle central dans la géopolitique régionale et de renvoyer les pays occupants à un rôle plus périphérique.

Aujourd'hui le gouvernement de Joseph Kabila veut également capitaliser sur le soutien politique et militaire indéfectible de ses alliés pendant encore environ six mois, échéances des élections présidentielles au Zimbabwe et en Angola. Aucun des ces deux pays ne peut se permettre que le Congo et ses ressources tombent entre des mains ennemies tant que les guerres de succession de Robert Mugabe et de Eduardo Dos Santos battent leur plein.

Si l'opposition MDC gagne les élections, le gouvernement décidera sans aucun doute de rapatrier les troupes zimbabwéennes du Congo. Le Zimbabwe justifie aujourd'hui son maintien militaire par la nécessité d'éviter le vide et le chaos à Kinshasa. En fait, nourrir une guerre à faible intensité est une façon de garder le statu quo et éviter le partage des ressources; le pays traverse une crise économique sans précédent. C'est aussi le meilleur moyen pour Mugabe de garder son armée occupée ailleurs, s'il doit avoir recours à la violence et la fraude pour gagner les élections présidentielles du printemps prochain, comme le laisse supposer ses précédentes campagnes électorales.

Pour les Angolais il n'est pas non plus question de partir du Congo avant que la succession de Eduardo Dos Santos ne soit réglée en mars 2002. S'ils diminuaient leur contrôle sur Kinshasa, il y aurait risque que les réseaux de l'UNITA reprennent une base solide. Ils souhaitent donc un renforcement temporaire de Kinshasa, doublé d'une épuration de l'entourage pro-zimbabwéen de Kabila, impliqué dans le blanchiment des diamants de l'UNITA.³⁵ Le dialogue intercongolais n'est une option viable que dans la mesure où il permet cette

³⁵ Entretiens ICG, diplomates occidentaux, Kigali 15 septembre 2001, Kinshasa 12 octobre 2001, et « La RDC impliquée dans le blanchiment des diamants ensablés venant de l'Angola », *Economica*, 20 octobre 2001.

épuration et qu'il évite le retour des mobutistes au gouvernement, connus pour leurs liens avec l'UNITA.

La dispute entre Angolais et Zimbabwéens affaiblit considérablement les pouvoirs du président Kabila et lui laissent peu de marge de manœuvre. Chaque allié essaye de placer ses hommes autour du président, dans les services de sécurité et dans l'économie et cette situation a empêché jusqu'à présent une réelle distanciation du statu quo. Cette dispute a commencé dès l'assassinat de Laurent Kabila: les Angolais ont pris le contrôle de Kinshasa en quelques heures, mais les Zimbabwéens ont imposé Joseph Kabila comme l'homme de la continuité, des gardes du corps zimbabwéens pour le président, et leur alliés dans les services de sécurité, comme le ministre Mwenze Kongolo.

Contraint par les luttes de pouvoir se jouant autour de lui, Joseph Kabila tente de forger sa popularité sur une relation directe avec la population, indépendante de tout lobby, de tout clan, et du reste de la classe politique congolaise. Soutenu par la communauté internationale, son joker politique reste la tenue anticipée d'élections générales qu'il serait susceptible de brandir au cas où le poker menteur du dialogue tournerait en sa défaveur. Le gouvernement de Kinshasa a ainsi laissé entendre qu'il n'était pas prêt à partager le pouvoir et préférerait le cas échéant mener rapidement le pays vers des élections, au terme d'une année de transition.³⁶

En cela, Joseph Kabila représente aussi une certaine continuité par rapport aux options de son père. Il s'est donc distancé de toute possibilité de remise en cause de son pouvoir pendant la transition et avant les échéances électorales: « C'est le peuple qui doit décider de cela mais pas deux ou quatre personnalités (...) Nous sommes un gouvernement incontestable et en tant que tel nous allons insister pour que le dialogue soit l'affaire de tout le peuple. [Mais] aux allures où vont les choses, les politiciens veulent s'approprier ce dialogue et laisser le peuple de côté. C'est cela

la contradiction des priorités entre le gouvernement et les autres parties ».³⁷

Cette attitude démagogique et populiste a été confirmée dans un entretien radiodiffusé, au cours duquel le chef de l'Etat congolais a annoncé qu'il n'était pas sûr qu'il se rende lui-même à Addis,³⁸ se plaçant d'entrée de jeux au-dessus de la mêlée, contrairement aux accords de Lusaka, qui font de lui un acteur de négociation égal aux autres. De même, poursuivant sa tournée en Afrique australe à Windhoek, après avoir quitté Gaborone, Joseph Kabila déclarait que « la décision de destituer ou non le président doit être du ressort du peuple congolais et pas de celui d'un mouvement rebelle », repoussant même l'idée du partage du pouvoir pendant la période de transition.³⁹

Faisant écho à ces déclarations, les représentants des Comités de pouvoirs populaires (CPP) et du Réseau des femmes congolaises (REFECO), acquis au régime ont fait savoir que, pour eux, le partage du pouvoir n'était pas à l'ordre du jour du dialogue intercongolais.⁴⁰

Il faut souligner ici que, au-delà de ce discours démagogique, ces élections ne seront possibles que si le pays est réunifié, et donc que si les conditions de retrait des troupes étrangères sont remplies. D'autres tactiques de renforcement, non-abouties à Addis-Abeba, étaient également en cours.

C. DES TENTATIVES D'ALLIANCE NON-ABOUTIES

1. La captation des composantes non-armées

Dès son retour de Gaborone, le gouvernement s'était efforcé d'illustrer sa fidélité au « pacte républicain » qu'il avait lui-même promu. La libération de plus de 200 prisonniers politiques fin août 2001⁴¹ et la libéralisation relative des activités

³⁶ « Bongo conseille à Joseph Kabila le partage du pouvoir », *Le Potentiel*, 20 septembre 2001.

³⁷ « Kabila, JP Bemba et Adolphe Onosumba à Gaborone », *Le Palmarès*, 21 août 2001.

³⁸ « Joseph Kabila: « il n'est pas nécessaire que je sois à Addis-Abeba », Entretien avec la BBC repris par *Le Potentiel*, 15 septembre 2001.

³⁹ « RDC: Kabila refuse de partager le pouvoir avec les rebelles », Reuters, 23 août 2001.

⁴⁰ « Dialogue intercongolais: branle-bas dans les états-majors politiques », *Le Potentiel*, 21 septembre 2001.

⁴¹ « DR Congo announces release of rights groups leaders and others », RTNC/BBC Monitoring, 14 septembre 2001.

politiques et associatives participent de cette logique. Joseph Kabila entend montrer à la société civile que celle-ci n'est pas si mal lotie en sa compagnie. D'ailleurs, au retour de Gaborone, les délégués ont dû faire face à l'ire de leur base qui avait appris que la délégation s'était rendue aux négociations aux frais du gouvernement et que certains de ses membres bénéficiaient encore des libéralités gouvernementales après leur retour.⁴²

De plus, à Gaborone, certains « experts » supplémentaires de la délégation gouvernementale n'étaient autres que des représentants de la société civile de Kinshasa, certains connus pour être très proches du pouvoir de Joseph Kabila. Le pasteur Mulunda Ngoy, président du « Cercle de réflexions bibliques pour la paix et le développement et les ONG associées » -(CERBIPAD et ONG associées) en est l'un des exemples, ardent opposant du « groupe de Cotonou ».⁴³ Leader de la société civile soutenant les positions du gouvernement, le pasteur Ngoy est également un émissaire et conseiller privé du jeune président.

Beaucoup de politiciens et de leaders de la société civile attendent en fait du dialogue de pouvoir entrer au gouvernement de transition. Ces compromissions ont déjà coûté cher à certains leaders de la société civile et à la crédibilité de cette délégation en général. Le Dr Matusila, président de la campagne nationale pour la paix durable en RDC, et M. Bahati Lukwebo, représentant tous les deux la société civile à Gaborone et lors de la réunion du comité de suivi ont ainsi été menacés d'être destitués brièvement de leur poste, créant une grande confusion au sein de la délégation à la veille du départ pour Addis.⁴⁴

Parallèlement, le gouvernement est également devenu le plus ardent défenseur d'un changement du mode de sélection des délégués de l'opposition

politique non-armée afin de renforcer la proportion de partis acquis à sa cause.⁴⁵ Le prof. Z'Ahidi Ngoma, transfuge du RCD, est président du « Regroupement de l'opposition modérée » de la mouvance présidentielle, organisa ainsi des « Etats généraux de l'opposition » à Kinshasa, destinés à remettre en cause le mode de sélection des délégués de l'opposition politique non-armée au dialogue et à introduire une représentation par « plate-forme » regroupant plus de 500 partis politiques. Cette stratégie devait notamment permettre de faire inclure des partisans du régime sous couvert de l'étiquette opposition non-armée.⁴⁶

Cette tactique de renforcement n'est pas unique. Le RCD-Goma tente également des ouvertures vers l'opposition non-armée, et entretient notamment des contacts réguliers avec Etienne Tshisekedi, leader historique de l'UDPS, originaire du Kasai comme Adolphe Onosumba⁴⁷. Certains membres de l'opposition non armée, à l'inverse, courtisent le mouvement rebelle. Une délégation de leaders politique de la diaspora s'est par exemple rendue à Goma fin juin pour plaider la cause de sa représentation au dialogue.⁴⁸ Elle fut entendue et soutenue par une lettre au facilitateur demandant la réduction de moitié du nombre des délégués des 15 partis présents à Gaborone, afin de pouvoir inclure une représentation comparable de partis amis de la diaspora.⁴⁹

Des contacts se sont également multipliés entre Goma et certains représentants de la société civile au même effet. Goma a de fait intérêt à isoler les représentants les plus virulents de la société civile du Kivu en trouvant des entendements avec les représentants des autres provinces du Congo. La taille des délégations est extrêmement propice à ce type de négociations et risque de rendre difficile l'établissement de positions de négociations tranchées au sein des différentes délégations de la société civile et de l'opposition non-armée.

⁴² Cf. «L'argent du pouvoir divise la société civile», *Le potentiel*, 30 Août 2001.

⁴³ Cf. «La société civile prône la nécessité d'un choix qualitatif et représentatif des délégués au Dialogue intercongolais».

⁴⁴ Cf. «Société civile: des têtes commencent à tomber », *Le Phare*, 26 Septembre 2001; « La société civile sombre dans la confusion totale », *L'Avenir*, 10 octobre 2001 ; «Société civile : échec de la réunion de conciliation », *Le Phare*, 10 Octobre 2001 ; «les délégués choisis pour Addis Abeba partagés entre leur composante et le gouvernement», *Le Phare*, 9 octobre 2001.

⁴⁵ «Le gouvernement risque de porter le chapeau de l'échec du dialogue», *Le Potentiel*, 10 octobre 2001.

⁴⁶ «Manœuvres politiques: Addis Abeba, l'opposition «alimentaire» désillusionnée», *Le Phare*, 5 octobre 2001.

⁴⁷ Entretiens ICG, représentants du RCD-Goma, Kigali-Bukavu, 15-25 septembre 2001.

⁴⁸ «Delegates arrive in Goma for rebel organised opposition conference», RTNC-Goma/BBC monitoring, 26 juin 2001.

⁴⁹ «Quotas pour le dialogue : le pavé du RCD/Goma», *Le Phare*, 21 septembre 2001.

A Addis-Abeba, à l'inverse de Gaborone, le positionnement de la société civile et de l'opposition politique non-armée pour la poursuite des négociations a joué en plein contre le gouvernement qui s'est retrouvé isolé. Autant de raisons pour que celui-ci claque la porte et dénonce le manque de représentativité de ces délégations.

2. La captation de la légitimité kivutienne

Les Mai Mai représentent aujourd'hui le plus fort capital de légitimation politique disponible au Kivu. Ils symbolisent une résistance face à l'occupation étrangère, l'honneur déchu d'un grand peuple, humilié par les appétits de domination de ses tout petits voisins. Joseph Kabila a désespérément besoin de la reconnaissance de son leadership politique par la mouvance Mai Mai et par les communautés kivutiennes hostiles au RCD-Goma. Cette reconnaissance le renforcerait par rapport au mouvement rebelle, faisant de lui un leader national incontestable. Pour ce faire deux tactiques sont mises en place : la captation de la représentation Mai Mai et la manipulation de la question de la nationalité.

Le combat pour la représentation Mai Mai

La captation de la représentation Mai Mai se traduit par un soutien inconditionnel du gouvernement à l'idée de création d'une sixième composante au dialogue intercongolais. Le gouvernement défend l'idée que les Mai Mai doivent être représentés à part entière au dialogue, sans quoi il n'y aura jamais de paix au Kivu.⁵⁰ L'objectif est également de bénéficier de la présence au dialogue d'une deuxième composante favorable à Joseph Kabila, mais surtout de gagner les gens du Kivu de son côté.

Il faut souligner que les relations entre le pouvoir de Kinshasa et les gens du Kivu sont particulièrement difficiles, et que le gouvernement de Kinshasa n'est pas assuré de son contrôle sur les Mai Mai. Son père avait tenté pour cette raison de les intégrer dans l'armée en nommant Sylvestre Luecha comme chef d'état major.

L'assassinat par son père en novembre 2000 d'Anselme Masasu, co-fondateur de l'AFDL et originaire du Kivu, la mort de milliers de Kadogo du Kivu dans les camps de rééducation, le harcèlement des leaders de la société civile kivutienne à Kinshasa qui s'en sont ensuivis et leur quasi-absence des rangs du gouvernement a mis Joseph Kabila en porte à faux par rapport aux Kivutiens et a remis en question son influence sur les Kadogo recrutés par l'AFDL qui lui étaient fidèles. De plus, le lobby kivutien de Kinshasa lui rappelle sans cesse l'humiliation et les massacres que les Kivutiens ont subi en 1996 sous les coups des troupes de l'AFDL et fait grande pression pour que Kinshasa prenne une position intransigeante sur la question du retrait du Rwanda.

Le président Kabila a ainsi offert aux élites kivutiennes la commission gouvernementale de préparation du dialogue inter-congolais, dirigée par le professeur Balanda Mikwin Leliel, et a tenté de réunir un conclave de chefs traditionnels (Bami) soutenant son autorité. Il leur offre « carte blanche » sur la question de la nationalité des Tutsi congolais afin qu'ils puissent régler leurs comptes contre le RCD-Goma et ses leaders Banyamulenge et, en échange, cherche à obtenir leur soutien politique.⁵¹

Joseph Kabila se prend également d'accents gaulliens, comparant les Mai Mai à la résistance française sous l'occupation allemande et appelant à son renforcement permanent pour tenter d'en capter la légitimité politique. Il déclarait ainsi à la BBC le 15 septembre : « Aux compatriotes, surtout ceux qui sont à l'Est du pays, au Nord-Est du pays, là où ils sont sous l'occupation des Rwandais, des Burundais et des Ougandais, tout ce que je peux leur dire, c'est de continuer la résistance ».⁵²

Pour contrer cette tactique, le RCD-Goma a décidé d'illustrer sa légitimité dans les territoires qu'il contrôle en organisant un dialogue interkivutien qui s'est tenu du 22 au 25 septembre 2001 à Panzi dans les faubourgs de Bukavu, regroupant plus de 260 participants. Le RCD y a exhibé ses représentants de la société civile, ses chefs traditionnels et même ses Mai Mai, en ralliant le

⁵⁰ Entretien ICG, représentant du gouvernement congolais, Nairobi, 27 septembre 2001.

⁵¹ Entretien ICG, expert politique congolais, Bruxelles, 6 septembre 2001.

⁵² «Joseph Kabila: Il n'est pas nécessaire que je sois à Addis Abeba», *Le Potentiel*, 15 Septembre 2001.

groupe Shi Mudundu 40, décrétant au terme des travaux, l'accord unanime des populations du Kivu pour la mise en place d'un conseil supérieur de la réconciliation au Kivu.⁵³

Ce conseil sera chargé de mener dans les deux provinces des activités de concertation entre les communautés, afin d'y cultiver «l'esprit de tolérance, l'acceptation mutuelle et la cohabitation pacifique».⁵⁴ Le dialogue demandait de plus à l'ONU la création d'un fonds de reconstruction du Maniema, du Sud-Kivu et du Nord-Kivu. A la veille de la réunion d'Addis Abeba, le RCD annonçait également l'organisation d'une réunion de réconciliation avec les milices Mai Mai à Bujumbura, dans l'objectif de les inclure au sein de leur délégation.⁵⁵ L'idée du dialogue interkivutien était également de mobiliser les populations du Kivu en vue de rendre le RCD représentatif et légitime au dialogue intercongolais⁵⁶ et de capter des thèmes chers aux Kivutiens et en phase avec ses propres objectifs comme le fédéralisme immédiat.⁵⁷

La question de la représentation Mai Mai ne peut cependant se régler facilement. Il existe actuellement au Kivu une douzaine de maquis Mai Mai répartis en quatre groupes plus ou moins bien définis : 1) Les Mai Mai du « grand » nord Kivu, d'origine Nande, implantés à Lubero, Butembo et Béni, dont la représentation est convoitée par Mbusa Nyamwisi. 2) Les Mai Mai du Masisi et de Walikale dans le Nord-Kivu ; d'origine Hunde, Nyanga, Tembo et Kano, dont l'un des leaders le plus ancien est le féticheur Kilimali ;⁵⁸ 3) les Mai Mai de Bunyakiri, Mwenga et Shabunda, d'origine Tembo, Shi, Rega, et Sira dont le leader le plus connu et le « général » Padiri ; 4) enfin les Mai Mai de Fizi-Baraka, d'origine Bembe, conduits notamment par le « général » Dunia, associés aux

combattants de l'ALIR et aux FDD burundais qui se sont illustrés en septembre 2001 par la prise et l'occupation de la ville de Fizi, avant d'en être expulsés par le RCD-Goma.

Cependant, de nombreux leaders de maquis restent dans la clandestinité pour des raisons de sécurité et n'ont absolument pas signifié leur volonté de participer au dialogue. Parallèlement des dizaines d'opportunistes se sont également baptisés porte-parole de Padiri ou d'autres maquis, et tentent de profiter du dialogue pour lancer leur carrière politique.

Enfin, le circuit de décision en ce qui concerne la stratégie militaire des Mai Mai est floue: la société civile, les commerçants, les églises, les chefs traditionnels, ceux qui cotisent ont tous une part d'influence. Dans ce contexte, une identification claire et fiable du leadership et des objectifs des différents groupes Mai Mai est indispensable, avant de prétendre discuter des conditions de sa représentation au dialogue, libéré des manipulations politiques des uns et des autres.

La course au dialogue interkivutien

L'initiative du RCD-Goma d'organiser un dialogue inter-kivutien fut bien sûr violemment condamnée par le gouvernement, dénonçant l'annexion du territoire national par les forces d'agression et mobilisant ses propres Kivutiens s'opposant point par point aux positions du RCD-Goma. Vital Kamerhe, commissaire général adjoint à la MONUC lui-même originaire du Kivu, fut ainsi chargé de répondre au dialogue interkivutien organisé par le RCD-Goma en convoquant à Kinshasa le 22 septembre, une « assemblée générale des peuples du grand Kivu » comprenant le mwami Mushi Kabare et l'ancien député mushi Birumana, renforcés par le chef Nyimi du Kasai occidental représentant l'Association nationale des autorités traditionnelles du Congo (ANTC).

Maudissant la « messe noire » qui se tenait simultanément dans les faubourgs de Bukavu, les représentants pro-gouvernementaux des « peuples du grand Kivu » réaffirmaient que le dialogue national restait le seul forum habilité à régler les problèmes du Kivu, réclamaient le déploiement des forces de la MONUC aux frontières des territoires occupés avec les pays agresseurs, le changement de son mandat en force d'imposition de la paix, et enfin la création d'un tribunal international pour la

⁵³ «Les rebelles veulent créer un conseil de la réconciliation dans l'est», AFP, 26 septembre 2001.

⁵⁴ «Dialogue inter-kivutien : communiqué final», 25 septembre 2001.

⁵⁵ «Préparatifs pour une prochaine rencontre Mai Mai/RCD», 6 octobre 2001.

⁵⁶ Entretien ICG, représentant du RCD, Bukavu, 24 septembre 2001.

⁵⁷ Entretien ICG, représentant du gouvernement rwandais, 15 septembre 2001.

⁵⁸ «Mai Mai, acteurs mal connus du conflit congolais», AFP, 13 octobre 2001 et Entretien ICG, expert congolais, Nairobi, 21 septembre 2001.

RDC pour condamner les crimes de guerre et crimes contre l'humanité ainsi que le pillage des ressources naturelles et autres richesses du pays perpétré par les « forces d'agression ».⁵⁹ Par ailleurs, se faisant l'écho des revendications du « général » Padiri, commandant un groupe Mai Mai du territoire de Walikale, Kinshasa appuyait la demande de création d'une composante Mai Mai à part entière au dialogue intercongolais.⁶⁰

La manipulation de la question de la nationalité

Enfin, la bataille pour la captation de la légitimité kivutienne se joue également sur le terrain de la nationalité des tutsi congolais. La commission gouvernementale en charge de la préparation du dialogue a ainsi entrepris une exégèse des archives coloniales pour établir la comptabilité exacte des différentes communautés congolaises à l'indépendance, et la nature exacte des déplacements de populations organisés depuis le début du siècle entre le Rwanda et le Congo. Celle-ci pense ainsi pouvoir prouver indubitablement « l'exogénéité » des populations rwandophones du Congo et les exclure de fait de la nation congolaise et en conséquence, du partage du pouvoir.⁶¹ Certains hommes politiques kivutiens font de même circuler des pétitions à Kinshasa visant à l'imposition d'un critère de « nationalité incontestée » pour autoriser l'accès à tous postes de la transition.⁶²

La convocation des Bami à Kinshasa et la reprise de l'étendard Mai Mai participent de la même logique : faire l'unanimité des populations « autochtones » du Kivu contre les « immigrés » rwandophones, capter leur légitimité politique et en conclure l'impossibilité de partage du pouvoir avec des étrangers, qui n'ont plus qu'à rentrer chez eux, comme les « forces d'agression ». Cette tactique n'est pas sans rappeler celle du gouvernement ivoirien pour les récentes élections présidentielles, avec les résultats désastreux qu'on lui connaît.

⁵⁹ «Le dialogue interkivutien maudit !», *Le Phare*, 24 septembre 2001.

⁶⁰ «Le dialogue interkivutien accouche d'un Conseil supérieur de réconciliation», *Le Phare*, 27 septembre 2001.

⁶¹ Entretien ICG, expert politique congolais, Bruxelles, 6 septembre 2001.

⁶² «Dialogue new look de Ketumile Masire : les partis politiques contre-attaquent», *Le Phare*, 5 octobre 2001.

Or à Addis Abeba, en l'absence de toute représentation Mai Mai spécifique, le gouvernement ne pouvait se prévaloir d'aucun crédit particulier pour obtenir des soutiens suffisants sur la question du non-partage du pouvoir. Il risquait à nouveau de se retrouver isolé, rendant le report toujours plus nécessaire.

3. Rapprochements en dyades des belligérants

Vis-à-vis des signataires des accords de Lusaka, le gouvernement a depuis un certain temps décidé de séparer les négociations bilatérales avec le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi des négociations avec les acteurs congolais. Il considère que les mouvements rebelles sont des créatures du Rwanda et de l'Ouganda, et que par conséquent, il vaut mieux traiter avec les parrains qu'avec le RCD ou le MLC.

Alliance gouvernement-MLC ?

La réunion de Gaborone offrit des signes de rapprochement entre le MLC et le gouvernement, Jean-Pierre Bemba partageant même la position du gouvernement sur la question du « retrait immédiat des troupes étrangères ». Par la suite, Jean-Pierre Bemba accueillit favorablement la proposition du gouvernement de prendre en charge la paye des fonctionnaires sur l'ensemble du territoire congolais. Gbadolite s'est ainsi déclaré disponible pour harmoniser les listes des fonctionnaires de ses territoires en coopération avec le gouvernement.⁶³

Cette initiative avait de plus depuis longtemps reçu le soutien de la France et de la Belgique, dans la mesure où elle contribuerait à la stabilisation et de sécurisation de la frontière nord du Congo, voisine du Congo-Brazzaville et de la République centrafricaine. Ce début de coopération renforce la perception de ces pays qu'un partage du pouvoir entre Jean-Pierre Bemba et Joseph Kabila, assorti d'une opération réussie de désarmement pourrait être une solution du conflit. Omar Bongo, parrain des états pétroliers francophones de la région, partageait même cette position au point même de désavouer publiquement les intentions du gouvernement de rejeter un partage du pouvoir au

⁶³ «Kinshasa et Goma se disputent la paie des fonctionnaires», *Le Potentiel*, 14 Septembre 2001.

profit d'une transition courte d'une année, suivie d'élections.⁶⁴

Cependant, Luanda vit d'un mauvais œil ce rapprochement entre le gouvernement et celui qu'elle soupçonnait toujours d'avoir des relations étroites avec les mobutistes et les rebelles de l'UNITA. Le réchauffement des relations entre le gouvernement congolais et l'Ouganda dès le mois de mars 2001, ne jouait de plus pas nécessairement en faveur du MLC. Dans sa négociation bilatérale avec l'Ouganda, Joseph Kabila demandait à son interlocuteur de neutraliser Jean-Pierre Bemba et de privilégier Mbusa Nyamwisi, un interlocuteur régional plus malléable, moins ambitieux, plus facilement gérable et ayant plus d'autorité sur la région troublée de Beni-Butembo.⁶⁵

Mi-septembre, Kampala décida de changer temporairement son fusil d'épaule, en réduisant le profil de Jean-Pierre Bemba au profit de son autre allié privilégié, Mbusa Nyamwisi. Ce dernier put ainsi prendre le contrôle des territoires d'Isiro et Aru des mains du MLC, poussé par Kampala pour prétendre au titre de sixième composante du dialogue intercongolais.⁶⁶ Le lendemain de l'ouverture du dialogue à Addis Abeba, Mbusa exprimait également son soutien à la position gouvernementale, décidant de boycotter la réunion en protestation à l'absence de délégués Mai Mai.⁶⁷ Il venait de rencontrer Joseph Kabila en Afrique du sud et de faire une escale à Luanda.

Un partage du pouvoir entre Joseph Kabila et Jean-Pierre Bemba est aujourd'hui contraire aux intérêts de l'Angola et de l'Ouganda, ce dernier préférant promouvoir un acteur plus étroitement dépendant de son soutien et moins ambitieux.

Apparence de négociations gouvernement/RCD-Goma

Malgré la permanence des hostilités au Kivu, des rencontres régulières se sont tenues entre le RCD-Goma et le gouvernement et leurs alliés respectifs.

⁶⁴ «Bongo conseille à Joseph Kabila le partage du pouvoir», *Le Potentiel*, 20 septembre 2001.

⁶⁵ Entretien ICG, représentant du gouvernement, Kinshasa, 15 octobre 2001.

⁶⁶ «Mbusa Nyamwisi chasse JP Bemba à Aru et occupe Isiro», *Le Palmarès*, 6 octobre 2001.

⁶⁷ «RDC: une faction du RCD boycotte le dialogue», IRIN, 16 octobre 2001.

Des négociations secrètes se tinrent ainsi à Washington puis en Afrique du Sud aux mois de juillet et août 2001 puis entre l'envoyé spécial de Joseph Kabila, Pasteur Mulunda et le responsable de la sécurité du RCD-Goma, Bizima Karaha début septembre, tandis que quelques jours plus tard Aldophe Onosumba se rendait officiellement à Harare,⁶⁸ et Paul Kagame et Joseph Kabila se rencontraient au Malawi, président en exercice de la SADC. Mais aucune de ces réunions n'aboutit en fait à un résultat tangible pouvant faire espérer une alliance ou même une réconciliation dans le cadre du dialogue intercongolais. L'absence totale de progrès sur la question du désarmement et l'intensification simultanée de la guerre au Sud-Kivu rendait impossible tout résultat concret.⁶⁹

Avec le Rwanda Joseph Kabila veut surtout trouver un accord sur la question du désarmement des groupes armés hutu. Contre l'arrêt de son soutien militaire, il demande le désarmement du RCD-Goma par le Rwanda, des garanties pour le retour sans histoire des miliciens hutu qui ont combattu à ses côtés depuis 1998 et le retrait des troupes de l'APR. Sans retrait des troupes rwandaises, Kinshasa estime que le dialogue intercongolais n'est qu'une « vaste blague »⁷⁰ ou une « paix piégée ».

L'objectif du gouvernement dans les prochains six mois est d'avancer sur la question du désarmement afin d'être blanchi de tout soupçon par la communauté internationale sur son soutien aux groupes hutu rwandais et burundais. Le gouvernement promet ainsi d'ouvrir les FAC à l'inspection de la MONUC, ainsi que les lignes de front.⁷¹ Obtenir que la MONUC blanchisse le gouvernement de la RDC avant le dialogue permettrait à Joseph Kabila d'apparaître comme le sauveur de la nation.⁷²

⁶⁸ «Congo rebels meet with Zimbabwean leader», AP, 23 septembre 2001.

⁶⁹ «Kabila et Kagame d'accord sur des mesures pour mettre fin au conflit», AFP, 26 septembre 2001. Entretien ICG, représentant du RCD-Goma, Nairobi 27 septembre 2001.

⁷⁰ Entretien ICG, membre de la délégation gouvernementale, Addis Abeba, 19 octobre 2001.

⁷¹ Entretien ICG, représentant du gouvernement, Nairobi, 27 septembre 2001.

⁷² Entretien ICG, membre du gouvernement, Kinshasa, 22 octobre 2001.

Pour diminuer la légitimité des revendications du RCD sur la question Banyamulenge, il cherche également à contacter les leaders reconnus par la communauté, comme Muller Ruhimbika, opposés à la politique de collaboration avec l'APR du RCD-Goma. Cette cause a également été reprise par le RCD-ML qui reprend la position du gouvernement et ajoute au problème de la représentation au dialogue, celle des Banyamulenge.⁷³

Mais les contacts entre Joseph Kabila et Paul Kagame se sont pour le moment révélés être des dialogues de sourds. Kigali n'accorde aucun crédit aux promesses du gouvernement qui n'a donné depuis janvier 2001 aucun signe crédible de vouloir remplir sa partie du contrat, et qui se trouve désarticulé entre ses soutiens angolais et zimbabwéens. L'opération de présentation des hutu désarmés à Kamina n'a pas prouvé sa crédibilité. Elle a simplement permis à Mwenze Kongolo de sortir les Forces de libération de Rwanda (FDLR) de son chapeau, une opposition armée au régime rwandais, officiellement sans relation ou responsabilité dans le génocide de 1994, mais au discours très proche du hutu power.⁷⁴

Kigali est ainsi d'avis qu'elle pourra traiter plus tranquillement du désarmement avec un partenaire plus fiable, comme un gouvernement de transition où le RCD-Goma contrôlerait les ministères sécuritaires de l'intérieur et de la défense.⁷⁵ Entre temps, le Rwanda a tout le loisir de poursuivre sa guerre dans les Kivu, de tenter d'infliger une défaite militaire à l'ALIR et de profiter pleinement de l'exploitation illimitée des ressources naturelles disponibles au bout de ses fusils. Bien entendu ce raisonnement ne tient que si le RCD Goma a une réelle influence au sein du futur gouvernement de Kinshasa, ce qui n'est pas certain.

Difficile reformation de l'alliance rebelle RCD-Goma/MLC

Enfin, le 11 octobre à Goma, les représentants des différentes factions rebelles se sont réunies pour une réunion de concertation avant l'ouverture des

travaux d'Addis Abeba. Les deux mouvements sont parvenus à un accord, expliqué dans leur communiqué final annonçant la création d'un « front commun, politique, militaire, médiatique et diplomatique en vue de faire aboutir les négociations politiques intercongolaises ». ⁷⁶ Le principal résultat politique de cette réunion est également une clarification sur la question du partage du pouvoir dans laquelle les factions rebelles précisent qu'elles « entendent par nouvel ordre politique [congolais] l'adoption d'une nouvelle constitution, la mise en place d'institutions démocratiques et la désignation des nouveaux animateurs répondant aux critères de bonne gouvernance, de crédibilité, de moralité et de nationalisme ; par conséquent, tous les postes y compris la Présidence de la République, sont réputés vacants ». ⁷⁷

Enfin, la déclaration commune publiée par le RCD-Goma et le MLC confirmant que pour les deux mouvements tous les postes de l'Etat étaient vacants pour la transition est à mettre en parallèle avec l'arrivée le même jour à Gbadolite de trois ministres du gouvernement pour discuter de l'organisation de la paye des fonctionnaires de l'Equateur. ⁷⁸ Cette union sacrée s'est poursuivie à Addis Abeba, où le MLC et le RCD-Goma ont dénoncé ensemble l'attitude du gouvernement. ⁷⁹ Elle s'est à nouveau manifestée après la réunion d'Addis Abeba avec l'annonce fin octobre de la formation d'une force commune, chargée de s'occuper de la neutralisation des forces négatives dans les Kivu et destinée à devenir l'embryon de la future armée nationale congolaise.

Cependant, plusieurs éléments donnent à penser que la reformation d'une alliance rebelle est illusoire. Tout d'abord, la « guerre froide » entre l'Ouganda et le Rwanda est peu propice au réchauffement des relations entre les deux groupes rebelles. De plus, l'arrivée de plusieurs anciens mobutistes transfuges du RCD comme Alexis Thambwe, Lunda Bululu, et José Edundu dans l'entourage de Jean-Pierre Bemba et leur

⁷³ Entretien ICG, représentant du RCD-ML, Kampala, 20 octobre 2001.

⁷⁴ Brochures de présentation des FDLR, « Who are the FDLR? Memorandum sur la crise rwandaise », septembre 2001.

⁷⁵ Entretien téléphonique ICG, membre du gouvernement rwandais, 19 octobre 2001.

⁷⁶ Olivier Kamitatu (MLC), Azarias Ruberwa (RCD-Goma), Kaloso Sumaili (RCD-ML), « Communiqué conjoint », Goma 11 octobre 2001.

⁷⁷ Ibid., point 3.

⁷⁸ IRIN, « RDCongo : Bemba appuie l'offre de Kinshasa de payer les fonctionnaires », 11 octobre 2001.

⁷⁹ « Dialogue intercongolais: les rebelles dénoncent un « coup de force » de Kinshasa », AFP, 20 octobre 2001.

positionnement anti-tutsi lors de la réunion de Gaborone, où ils remirent en cause la nationalité des délégués Banyamulenge du RCD-Goma, laisse craindre qu'ils ne soutiennent pas le RCD sur la question de la nationalité.

Le MLC a également condamné le dialogue interkivuïen organisé à Bukavu par le RCD-Goma, estimant que la question du Kivu devait être réglée au cours du dialogue national.⁸⁰ Il est vrai que le MLC est pour le moment affaibli par une diminution du soutien de l'Ouganda et a intérêt à apparaître comme une force positive soutenant le dialogue intercongolais et le processus de paix, en collaboration avec les autres factions rebelles, contrairement au passé. Mais sur la question centrale du partage du pouvoir, les deux factions rebelles restent clairement concurrentes.

D. LE MAINTIEN DE L'OPTION GUERRIERE

Les deux coalitions (gouvernementale et rebelle) qui s'affrontent en RDC n'ont jamais levé l'option de la poursuite de la guerre. Les accords de Lusaka ont peut-être permis de marquer une pause, mais aussi et surtout de changer de stratégies militaires pour Kinshasa et ses parrains angolais et zimbabwéens.

Au début du second semestre de 1999, la coalition gouvernementale a changé de stratégie militaire, essentiellement pour deux raisons: 1. depuis le début de la guerre en août 1998, elle ne parvenait ni à contenir l'offensive de l'APR et de l'UPDF, ni à regagner du terrain, sauf sur le front ouest (Bas-Congo) où elle réussit à neutraliser complètement l'ennemi (les troupes de l'APR et les ex-FAZ partis de la base de Kitona); 2. Il devenait plus rentable de déstabiliser l'armée burundaise et rwandaise en s'infiltrant derrière leurs lignes de front. Il fallait notamment conquérir un accès au Lac Tanganyika pour armer et déployer les éléments des FDD, des ex-FAR, des Interahamwe et des Mai Mai dans les deux provinces du Kivu.

Joseph Kabila dirigeait les FAC à l'époque de la conception de ce plan. Les défaites de Pepa et de Pweto, sur la route du lac Tanganyika, puis le décès de Laurent-Désiré Kabila stoppèrent net

l'aventurisme militaire du gouvernement congolais.⁸¹ Après trois mois d'apaisement et d'évaluation des possibilités de compromis avec le Rwanda sur la question du désarmement, Joseph Kabila décida la mise en place d'une nouvelle tactique militaire consistant à renvoyer une grande partie de troupes des FDD et ALIR vers l'Est, avec comme objectif de s'infiltrer dans leurs pays respectifs.⁸²

L'ALIR s'organisa alors en deux branches : ALIR I, composée des unités restées au Sud-Kivu et au Masisi depuis 1998 et renforcée par des nouvelles recrues fraîchement arrivées du Rwanda, et l'ALIR II, composée essentiellement des troupes rwandaises jusque là intégrées dans les FAC, équipées et entraînées par l'armée zimbabwéenne.

La tentative d'infiltration et de déstabilisation menée par l'ALIR I en juin 2001 au nord-ouest du Rwanda fut un désastre militaire. L'Armée patriotique rwandaise élimina officiellement plus de 1500 infiltrés et en captura plus de 2000, anéantissant totalement la menace de cette branche de l'ALIR. Au Sud-Kivu, les FDD, l'ALIR II, les Mai Mai ainsi que des éléments des FAC ont en septembre tenté d'occuper la ville de Fizi, réussissant à la tenir pendant un mois (du 7 septembre 2001 au 8 octobre), avant d'y être délogés par les troupes du RCD-Goma.⁸³

Ces opérations ne sont en fait que les artefacts d'un renforcement militaire généralisé des différents belligérants. Depuis le mois de mars 2001, chacun s'entraîne, se réarme, se prépare, malgré les apparences de désengagement et le déploiement des observateurs de la MONUC.⁸⁴

Dans cette optique de la poursuite de la guerre par les belligérants, deux prétextes s'offrent à ces

⁸¹ Cf. ICG, *Scramble for the Congo*, op. cit; et ICG, "from Kabila to Kabila", op. cit.

⁸² Cf. ICG Africa Report n°29, *Burundi: sortir de l'impasse. L'urgence d'un nouveau cadre de négociation*, 14 mai 2001.

⁸³ Observatoire de l'Afrique centrale, «Survol : combats à Kindu et à Fizi», Vol. 4, n°40, 1-7 octobre 2001 ; «Fresh fighting in DR Congo», BBC, 28 September 2001 ; Observatoire de l'Afrique centrale, «RCD : Fizi repasse aux mains du RCD-Goma and Co.», Vol. 4, n°40, 1-7 octobre 2001, www.obsac.com

⁸⁴ Multiples entretiens ICG, diplomates occidentaux et experts militaires régionaux, Kinshasa, Kigali, Bujumbura, Kampala, Bruxelles, Paris, avril-septembre 2001.

⁸⁰ Entretien ICG, représentant du MLC, Kigali, 15 septembre 2001.

derniers pour rejeter la responsabilité de l'échec de ce dialogue : l'absence de compromis politique entre les acteurs congolais dont les plus importants (gouvernement et factions rebelles) sont manipulés par leurs alliés étrangers respectifs; l'impossible mise en application de probables résultats. Le pays est divisé en trois zones d'influence étrangère, et le partage du pouvoir, le rétablissement de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national et la formation d'une armée nationale deviennent irréalisables dans les circonstances actuelles.

Suite à l'échec de la réunion d'Addis Abeba, le gouvernement apparaît comme le vilain. Mais les bruits de bottes se font entendre de partout. Les contacts récents entre Joseph Kabila et Mbusa Nyamwisi pourrait offrir aux FAC un point de pénétration directe au Nord-Kivu Il est probable que l'APR interviendrait alors immédiatement dans la zone de Beni-Butembo provoquant une réaction immédiate de l'armée ougandaise, déjà positionnée en force dans la zone de Kanyabayonga.⁸⁵

Les tensions croissantes entre l'Ouganda et le Rwanda qui n'ont fait que s'aggraver depuis septembre 2001 pourrait ainsi donner lieu à de nouvelles hostilités, sonnait l'heure de la revanche de l'UPDF après humiliations subies lors des batailles de Kisangani I, II, et III. Entre l'Ouganda et le Rwanda, l'heure n'est pas non plus au dialogue, et le gouvernement de Kinshasa ne se privera pas de mettre de l'huile sur le feu entre les deux frères ennemis en attendant de pouvoir compter les points.

E. DE FAIBLES CHANCES DE COMPROMIS SUR LES QUESTIONS ESSENTIELLES

Enfin, dans l'hypothèse optimiste d'une réunion prochaine du dialogue en Afrique du sud, quatre grands thèmes vont dominer les débats. Il s'agit du partage du pouvoir pendant la période transitoire, de la nationalité, de la formation d'une armée à partir des éléments des FAC, du RCD-Goma et du MLC, et de l'opportunité du fédéralisme pour la période de transition.

Pour ce qui concerne le premier thème, chacun de trois acteurs importants, à savoir, le gouvernement,

le RCD-Goma et le MLC, cherchera à obtenir le maximum de postes au sein des institutions de transition, du parlement de transition, qui, ne pourront être mises en place qu'après qu'une réponse suffisante ait été apportée aux dimensions externes de la crise congolaise. Or, les conditions posées pour le retrait des forces étrangères sont loin d'être remplies, pire la guerre reprend au Sud-Kivu.

Il existe donc de très faibles chances de compromis sur ce point précis, comme a pu en témoigner l'échec de la rencontre tripartite à Abuja au Nigéria.⁸⁶ Prévue comme un suivi au 45 minutes de discussions entre les trois principaux belligérants congolais à Gaborone, cette réunion qui devait se tenir initialement en septembre 2001 a finalement été fixée pour le 2 Octobre à Abuja, sous le patronage du président Obasanjo. Au final, ni Jean-Pierre Bemba, ni Adolphe Onosumba ne se rendirent à Abuja, leurs parrains respectifs estimant à juste titre que les conditions n'étaient pas mûres pour engager de telles négociations.

Le projet d'ordre du jour établi à Gaborone revient sur la question de la nationalité à quatre reprises, et notamment au sujet de la restructuration des forces armées pour laquelle la nationalité congolaise des soldats devra être prouvée. Les populations visées (Banyamulenge et les Banyarwanda) estiment à juste titre qu'il s'agit d'une question qui ne se discute pas : elles détiennent la nationalité congolaise au même titre que tous les autres ressortissants du pays. C'est la position qui sera sans aucun doute défendue par le RCD-Goma. Le gouvernement de Kinshasa, certains partis politiques et la société civile de l'Est du Congo, s'emploieront sûrement à démontrer le contraire.

Le troisième sujet qui va susciter un chaud débat entre les délégués est celui qui concerne la formation d'une nouvelle armée nationale, à partir des troupes des FAC, du RCD-Goma et du MLC. D'une part ce projet ne peut aboutir qu'après le retrait des troupes étrangères, et d'autre part, la façon dont il est envisagé par le gouvernement laisse craindre les règlements de compte. Le gouvernement aborde cette question sur le mode de la restructuration des unités existantes et du

⁸⁵ AFP, 20 octobre 2001.

démantèlement des forces rebelles.⁸⁷ Il est évident qu'une telle position de négociation n'est pas crédible, dans la mesure où c'est l'incapacité de l'armée congolaise à assurer la sécurité régionale qui est mis en doute par ses ennemis.

Enfin, même la question du système institutionnel risque de se révéler problématique. La majorité des Congolais sauf les nationalistes lumumbistes, est favorable à un système politique fédéral. Mais le RCD-Goma exige un fédéralisme immédiat, dès le début de la transition alors que les autres parties ne le conçoivent qu'au terme de la transition, une fois la souveraineté nationale ré-établie.⁸⁸ Le mouvement rebelle a ainsi décidé le 14 août 2001 d'appliquer, à l'avance, le fédéralisme par l'absurde. Cette position de négociation relève en fait d'une tactique du fait accompli destiné à rendre difficile la remise en cause des acquis. Une assemblée de 70 membres du Nord-Kivu a même été créée officiellement le 17 septembre,⁸⁹ et l'annonce de la création de l'assemblée du Sud-Kivu fut faite le 12 octobre à la veille du dialogue.⁹⁰

La question du fédéralisme renvoie aussi directement à la question du contrôle des ressources naturelles et fiscales. Pour le RCD-Goma, il s'agit de garder le contrôle des ressources produites dans les territoires qu'il contrôle. De même, au Nord-Kivu, la question du contrôle des recettes fiscales du poste frontière de Kasindi était au cœur de la querelle entre Jean-Pierre Bemba et Mbusa Nyamwisi en mai 2001 et constituera sans aucun doute une autre épine dans le pied des négociateurs au moment des débats sur la restauration de l'autorité administrative de l'Etat sur l'ensemble du territoire national.

En règle générale, les intérêts directs de leurs alliés étrangers s'inscrivent dans le cadre de partenariat économique avec les provinces qui leur sont voisines ou avec celles où ils sont déployés. L'accès aux ressources et aux marchés de la

province orientale et du Nord-Kivu est désormais la principale motivation de l'implication ougandaise au Congo, de même que le sont les contrats privilégiés attribués au Zimbabwe par le gouvernement congolais au Katanga, dans les Kasai et au Bandundu. Une fois la question sécuritaire réglée, le Rwanda entend sans aucun doute appuyer son développement durable sur un partenariat économique naturel avec les Kivu. De fait, cette question de l'accès aux richesses est au cœur de la question du partage du pouvoir et devra être négociée en concertation avec les partenaires extérieurs.

⁸⁷ Entretien ICG, Col. Etumba, Nairobi, 26 septembre 2001.

⁸⁸ Entretien ICG, représentant du RCD-Goma, Nairobi, 26 septembre 2001.

⁸⁹ « 70 personnes nommées membres effectifs et suppléants de l'Assemblée provinciale du Nord-Kivu », *Le Potentiel*, 21 septembre 2001.

⁹⁰ «RDC: l'assemblée provinciale installée au sud Kivu», IRIN, 12 octobre 2001.

IV. LE DIALOGUE NATIONAL CONÇU A LUSAKA UNE SOLUTION A LA CRISE CONGOLAISE?

A. QUEL OBJECTIF?

Depuis la mort de Laurent Désiré Kabila, le dialogue intercongolais tel que conçu à Lusaka a perdu une de ses raisons d'être. Obligée d'arrêter l'offensive sur le terrain en été 99, l'alliance anti-Kabila avait calculé que le dialogue serait le forum idéal pour réunir une majorité contre le président de la RDC en associant l'opposition non-armée et la société civile et créant ainsi un lien entre le processus démocratique entamé pendant la période dite de « transition » (1990-1996) et la reconstruction de l'ordre politique national d'après-guerre.

De plus le dialogue renforçait la légitimité politique des mouvements rebelles en tant qu'interlocuteurs prioritaires du gouvernement de Kinshasa. Après avoir refusé de le faire pendant des mois, Kabila acceptait enfin d'engager des discussions sur l'avenir politique du pays, et par voie de conséquence, reconnaissait la rébellion comme acteur politique national légitime, avec lequel il devait de plus traiter sur un pied d'égalité.

Aujourd'hui, Laurent Kabila ayant disparu, et les rebelles ayant vu reconnaître leur statut d'interlocuteurs, le dialogue est devenu une arène secondaire des négociations de paix. Il n'est plus clair, et la facilitation ne l'a pas éclairci, si le dialogue doit décider du leadership de transition, de partage de pouvoir ou de nouvelles institutions. L'ambiguïté a été discrètement entretenue par la communauté internationale.

B. QUELLE POSSIBILITE D'ABOUTIR?

Les accords de Lusaka ont légalisé la présence en RDC des forces militaires des pays étrangers en RDC en leur attribuant le qualificatif de « belligérant ». Or ni les alliés ni les ennemis n'ont apporté de soutien politique fort à la tenue du dialogue et pour cause. Laisser le dialogue prendre son cours et produire un résultat reconnu par les Congolais signifierait que les objectifs de guerre, poursuivis sur le terrain militaire et politique, sont remplis. Or tel n'est pas le sentiment des

belligérants. Pire, ils envisagent à travers les alliances bilatérales, à géométrie variable et sans vision commune autre que leurs intérêts bien compris de se liguer contre une éventuelle volonté des congolais d'affirmer le principe d'un retrait total des forces étrangères.

La problématique du retrait est liée en partie aux problèmes de sécurité de court et long terme. Au-delà de la présence des groupes armés sur le territoire de la RDC, il ne faut pas oublier que la guerre de 1998-2001 était une guerre de rectification par rapport à celle de 1996. La première guerre a été déclenchée par l'exportation des conflits voisins du Rwanda et du Burundi vers le territoire du Zaïre de l'époque. Il s'agissait à l'époque de la survie du régime FPR face à l'immense menace représentée par les camps de réfugiés infiltrés de combattants ex-FAR et Interahamwe, prêts à attaquer le Rwanda.

Mais au-delà des préoccupations sécuritaires du Rwanda à l'époque, le projet AFDL est vite devenu un « projet régional » selon les termes de Julius Nyerere, un « projet de libération et de transformation de la société congolaise », mais aussi un projet d'intégration économique régionale, porté par une majorité de régimes issus eux-mêmes de mouvements de libération: le Rwanda, l'Angola, l'Ouganda, l'Erythrée, le Zimbabwe, et la Tanzanie.

L'ère Kabila a déçu ses parrains sur ces trois aspects, -sécuritaires, idéologiques et économiques-, mais elle les a aussi divisés. Lorsque le conflit entre Kabila et le Rwanda a éclaté, les intérêts nationaux ont repris le dessus et chaque ex-partenaire de l'AFDL, s'est positionné en fonction du gain que son intervention dans la guerre allait lui apporter. Ainsi le Zimbabwe et l'Angola ont vu dans l'échec du Rwanda à gérer la victoire de 1997 une chance pour prendre un rôle dominant à Kinshasa. Certainement aujourd'hui, ils auraient préféré pour arrêter la guerre faire des arrangements entre eux, mettre un gouvernement fantoche à Kinshasa en continuant à exclure les Congolais de ces arrangements. Mais ils en sont incapables.

Le Congo est en effet devenu l'assurance vie de chaque régime impliqué dans la deuxième guerre: les revenus et l'influence exercée au Congo sont, croient-ils, devenus garants du maintien des camps

Dos Santos, Mugabe, Museveni, et Kagame au pouvoir.⁹¹ Du coup le Congo devient une grande machine à laver des problèmes de ces régimes avec leur opposition et l'accord de Lusaka une *shopping list* sécuritaire. Qui peut à Kinshasa jouer le rôle à la fois de la lessive anti-UNITA, anti-ALIR, anti-ADF, anti-FDD et se porter garant du maintien de tous ces dirigeants et de leurs profits, tous les contrats signés en temps de guerre? L'équation pour le chef d'Etat congolais est difficile à résoudre.

De plus, comme aucun de ces pays n'est capable de gérer son opposition autrement que par la guerre ou la répression, la notion de partage de pouvoir leur est étrangère, et la perspective d'un gouvernement d'unité nationale en RDC ne peut les séduire. Chacun cherche à projeter son propre modèle sur le Congo, celui d'un mouvement de libération arrivant au pouvoir avec un nouveau mode de gouvernance pour l'alliance anti-Kabila, ou celui d'un pouvoir anciennement issu d'une guerre de libération, légitimé par les élections et réprimant ou combattant son opposition comme au Zimbabwe et en Angola.

Un modèle strictement congolais, prenant par exemple racine et légitimité dans les acquis de la conférence nationale souveraine, reconnus par tous les Congolais comme le fondement du processus démocratique, n'est pas même envisagé. L'important est de faire du Congo une puissance à son image, voire d'en faire un satellite, pas de donner aux Congolais la capacité de choisir leur avenir politique.

C. QUEL LIEN AVEC LES VRAIES CAUSES DE LA CRISE?

Il serait cependant trop facile toutefois de déresponsabiliser complètement les Congolais et de leur éviter une introspection. La rhétorique victimisante de l'agression des pays étrangers ou même le débat sur la souveraineté doivent être nuancés par une relecture de l'histoire de la RDC depuis son accession à l'indépendance, le 30 juin 1960. Tous les dirigeants du Congo, depuis la destitution suivie de l'assassinat de Patrice

Lumumba, ont été maintenus au pouvoir ou y sont arrivés grâce à l'appui des pays étrangers.⁹²

Mobutu a généreusement déstabilisé ses voisins, comme l'Angola en soutenant l'UNITA, mais s'est toujours reposé sur des mercenaires ou armées étrangères pour assurer la sécurité de son régime. Kabila est venu au pouvoir grâce à une coalition d'armées étrangères, a nommé un chef d'état major étranger, a fait la guerre contre ses parrains grâce à des armées étrangères et des groupes d'opposition rwandais et burundais mercenarisés. Le régime du nouveau président est également garanti par des armées étrangères.

Le véritable pêché originel du dialogue est qu'il veut pallier les symptômes de la crise en créant de nouvelles institutions sans en examiner les fondements internes: la décomposition de l'Etat et à la déstructuration totale de l'environnement politique, économique et social des régions congolaises, conduisant, au Kivu, à l'émergence d'une discrimination systématique contre les communautés rwandophones.⁹³ La configuration politique du Kivu est devenue aujourd'hui extrêmement complexe, à telle enseigne que les points d'entrée de la violence sont difficiles à repérer.

De même l'Ituri connaît un processus semblable de détérioration de l'autorité et de fragmentation sociale, qui a pris un tour dramatique avec les conflits entre Hema et Lendu, attisés par des intérêts commerçants locaux et d'officiers de UDPF, l'apparition de milices mercenaires qui se louent à des commerçants, une situation qui n'est pas sans rappeler la Somalie. Rappelons que l'assassinat des six employés du CICR est à ce jour resté impuni.

Le dialogue ne répond pas à ces préoccupations. Un partage du pouvoir à Kinshasa entre les différentes parties impliquées dans ce dialogue ne peut régler les problèmes intercommunautaires. La volonté partagée et unanime de régler la question du désarmement des forces négatives ne peut qu'émerger d'un processus de réconciliation commençant par un entre les communautés du

⁹¹ Entretiens ICG, diplomates occidentaux, membres du gouvernement congolais et des gouvernements de la région, Kinshasa, Harare, Kigali, septembre-octobre 2001.

⁹² Cf. Annexe 2: Les grandes étapes du Congo indépendant.

⁹³ Cf. Annexe 3: Les origines de la discrimination ethnique au Kivu (un aperçu).

Kivu.⁹⁴ Sans coopération des forces Mai Mai pour le désarmement des forces négatives, son opérationnalité sera remise en cause. De plus, des provinces frontalières réconciliées et amies sont la meilleure garantie de sécurité à long terme pour le Rwanda.

L'apparition d'un nouveau leadership politique, pouvant mener à une véritable reconstruction économique et sociale du pays en coopération avec la communauté internationale, ne pourra sortir que d'un processus permettant au peuple congolais réconcilié, surtout à l'est du pays, de se choisir ses vrais représentants, à l'abri de toute ingérence des forces étrangères actuellement présentes sur le territoire de la RDC.

V. CONCLUSION

Aucun miracle ne se tiendra en Afrique du sud. Trop d'hypothèques pèsent encore sur le processus de paix, dont la question centrale du désarmement des groupes armés. Mais le statu quo est tout aussi inacceptable car il conduirait inévitablement à plus de fragmentation de l'autorité et la militarisation et criminalisation des régions congolaises.

L'obligation de donner un témoignage crédible de la volonté de réconciliation

Le dialogue intercongolais doit être l'acte fondateur du processus de réconciliation et de négociation politique directe entre belligérants et non-belligérants, tant sur le partage du pouvoir que sur le programme politique à mettre en œuvre pour susciter le retrait progressif des forces étrangères et la neutralisation des groupes armés. Pour que la RDC recouvre sa souveraineté, les forces politiques doivent nécessairement refonder un ordre politique qui soit à la fois suffisamment attractif pour elles-mêmes et suffisamment satisfaisant pour les parties étrangères au conflit.

Cela signifie concrètement que : aucune des parties ne doit subir la discrimination des autres ou travailler à l'exclusion d'une autre ; certains principes doivent être réaffirmés comme non-négociables comme la nationalité congolaise des communautés rwandophones présentes sur le territoire avant 1960 (communautés congolaises de souche comme les Banyamulenge du Sud-Kivu et les Banyarwanda du Rutshuru dont le peuplement remonte même avant la conférence de Berlin de 1885, populations transplantées du Rwanda au Congo par la mission d'immigration belge dans les années 1920 et 1924 qui ont travaillé pour le Zaïre), la constitution d'une armée nationale sans unités à base ethnique. Son application et sa mise en pratique doit faire l'objet d'une négociation rigoureuse, souple et réaliste, assortis d'échéanciers précis et crédibles.

La nécessité d'initier un processus aux échéances bien définies

Cela signifie aussi que la fin des combats doit être effective sur l'ensemble du territoire et que le désarmement des « forces négatives » doit être engagé et soutenu par l'ensemble des belligérants conformément aux engagements pris dans le cadre

⁹⁴ Cf. Observatoire de l'Afrique centrale, « Dialogue intercongolais: un processus difficile à l'issue incertaine », Vol. 4, n°11, www.obsac.com

de l'accord de Lusaka. Etant donné l'état des relations entre les parties au conflit et la reprise des combats au Sud-Kivu, il est évident qu'un temps suffisant doit être laissé à la négociation pour aboutir aux compromis nécessaires, et faire avancer les deux processus qui, s'ils sont bloqués, paralyseront la réussite du dialogue intercongolais, i.e. le désarmement et le désengagement des troupes étrangères. Il ne faut pas prévoir un dialogue de plusieurs années, mais souligner que personne n'attend des congolais qu'ils règlent tous les problèmes politiques de leur pays et de la région en 45 jours.

Les objectifs de ce dialogue sont de deux ordres : techniques et politiques. Côté technique, une constitution de transition, des principes constitutionnels post-transition, le détail du processus électoral, de la reconstruction administrative de l'Etat, de la réforme de l'armée doivent être envisagés en prenant en compte la situation actuelle du pays. Le risque de partition interdit nécessairement la mise en place d'un fédéralisme immédiat pendant la transition. Mais ce principe institutionnel auquel adhère la grande majorité des congolais peut sans aucun doute être tenu comme principe fondamental d'un nouveau démocratique post-transition.

Les différents travaux des commissions pourront être validés lors d'une ultime plénière, débouchant sur la mise en place d'un gouvernement de transition, et la définition d'une échéance précise pour des élections nationales organisées sur l'ensemble du territoire, sous contrôle des Nations unies. Le programme de la transition doit être réduit au minimum : remise sur pied de l'économie et des services sociaux de base par injection contrôlée d'aide internationale ; préparation d'une nouvelle constitution conformément aux principes établis pendant le dialogue ; ratification de cette constitution par référendum suivie d'élections locales, parlementaires et nationales.

Enfin le débat sur les quotas de représentation doit être clos rapidement et définitivement. Le débat sur la représentation Mai Mai a montré qu'il était sujet aux manipulations de toutes parts, et ne peut être abordé de façon sereine en termes de création d'une nouvelle composante ou d'inclusion dans les composantes existantes. Aucune des composantes actuelles du dialogue ne peut de façon crédible représenter les Mai Mai, et la création d'une composante supplémentaire comporte des risques.

Elle ne ferait que susciter les jalousies et l'exacerbation du conflit localement, les exclus des délégations utilisant la violence pour exiger leur participation. Des générations spontanées d'opportunistes risquent de se déclarer porte-parole des Mai Mai, alors que les vrais chefs de maquis restent cachés dans les forêts du Kivu.

La question Mai Mai, et la question plus générale de la réconciliation au Kivu doit être traitée dans le cadre d'une sous-commission, « Spécial Kivu » de la commission sur la réconciliation, dont l'objectif sera tant d'identifier les vrais interlocuteurs Mai Mai, que de préparer la réunion d'une conférence régionale sur le Kivu dont les résultats pourront être endossés, lors de l'ultime réunion plénière du dialogue, en présence de tous les délégués (cf. infra). Une sous-commission « Spécial Ituri » est également souhaitable.

Quant à la question de la représentation du RCD-ML, elle est relativement simple. Malgré la reconnaissance politique dont il a joui lors de la réunion de la Commission Militaire Mixte à Kigali le 15 septembre et lors de la commission de suivi à Nairobi dix jours plus tard, le RCD-ML reste une fraction du RCD et ne peut prétendre à une représentation pleine et entière comme les autres composantes. Il appartient aux parties d'attribuer à ce mouvement une représentation suffisante pour qu'il participe aux travaux des commissions (dix ou quinze délégués par exemple), mais en terme décisionnel, ce sera au RCD-Goma et au RCD-ML de trouver un consensus sur une position commune.⁹⁵

Au niveau national : Ni CNS, ni Arusha, le besoin d'une médiation politique efficace

Côté politique, une négociation sur le partage du pouvoir doit être immédiatement engagée ainsi qu'une médiation discrète à cet effet par l'équipe de la facilitation. Un accord sur le partage des postes au sein des institutions de transition doit être obtenu par composante. Celles-ci redistribueront ensuite parmi leurs propres membres les positions obtenues.

⁹⁵ Mbusa Nyamwisi ayant boycotté la réunion d'Addis Abeba, les résolutions adoptées par les autres composantes sur la question de sa représentation après le départ du gouvernement semblent difficilement recevables.

Il est essentiel qu'un va-et-vient soit organisé entre les réunions pour éviter les blocages. Le facilitateur doit faire preuve d'une connaissance politique intime des dossiers pour pouvoir arbitrer certains débats et faire des propositions alternatives le cas échéant en mettant dans la balance toute son autorité morale. Une telle attitude et expertise seront indispensables pour le succès du dialogue inter-congolais.

Le dialogue doit à tout prix éviter les pièges de la Conférence nationale souveraine ou des négociations de paix d'Arusha sur le Burundi. Il ne doit pas donner lieu à des débats interminables, motivés par les manipulations politiques des composantes (CNS) ni être prisonnier de la règle du consensus, aboutissant à des réunions répétitives, coupées de la réalité congolaise, et où les composantes remettront en cause les engagements pris en commission à chaque retour dans leur bastion respectif (Arusha).

Parallèlement, des bureaux de la facilitation devraient être ouverts dans les principales grandes villes du pays pour maintenir la population au courant de l'évolution des négociations, et éviter la propagation de rumeurs contre-productives. Cette politique de communication doit être appuyée par la production de programmes de radio et de télévision retransmise sur les chaînes nationales et régionales.

Au niveau local: L'indispensable préparation d'une conférence régionale de réconciliation au Kivu

Par ailleurs, certaines commissions comme la commission de réconciliation et la commission société et culture doivent pouvoir être mobiles. Elle doit se mettre à l'écoute de la population congolaise et venir écouter directement ses doléances. Des sessions d'audiences devraient être organisées dans certaines grandes villes du pays, et tout particulièrement dans les Kivu, en Ituri et dans la province orientale, régions particulièrement traumatisées par la guerre. Ce processus de « vérité et réconciliation » participera à purger l'abcès des rancœurs mutuelles et des humiliations subies au cours du conflit, facilitant la refondation d'un contrat social congolais et d'une volonté de vivre ensemble.

Dans le contexte actuel, simultanément un processus de réconciliation spécifique aux Kivu

doit être mis en place dans le cadre du dialogue, pour contribuer au désarmement des groupes armés et préparer la réunion d'une conférence régionale de réconciliation. Le processus suivant, bien géré et négocié, mené par une sous-commission « Spécial Kivu » de la commission réconciliation, permettrait d'amorcer un début de solution. Son agenda devrait être :

1. Identifier et les leaders locaux (vrais représentants du peuple) acquis à la paix et la réconciliation dans les deux provinces du Kivu : Mai Mai, chefs traditionnels, commerçants, société civile ; leaders religieux, etc.
2. Préparer l'organisation rapide d'un dialogue de réconciliation ethnique entre les Bashi, les Nande, les Bembe, les Fulero, les Balega et les Bavira d'un côté et, de l'autre, les Banyamulenge et les Banyarwanda. Cette réconciliation aurait un double impact : permettre le rétablissement d'une coexistence pacifique entre ces communautés ethniques en établissant des mécanismes permanents de prévention et de résolution des conflits, et travailler directement à mettre fin à l'alliance sur le terrain avec les forces négatives. A partir de là, une possibilité s'offre pour le désarmement ou tout au moins la neutralisation de ces dernières, et pour le désengagement des troupes étrangères. Une sous-commission « Spécial Ituri » devrait également être créée suivant le même format avec pour objectif de faciliter la réconciliation des communautés Hema et Lendu.

Au niveau régional: La préparation d'une conférence internationale sur la paix, la sécurité et le développement dans les Grands Lacs

L'aboutissement du dialogue inter-congolais ne doit pas seulement être l'établissement d'un accord politique sur une formule et un échéancier de transition conclu par des élections permettant la mise en place d'un ordre politique démocratique. Le dialogue doit également préparer la tenue d'une conférence internationale sur la région des grands lacs au cours de laquelle un pacte régional de non-agression sera signé de même qu'un accord sur la circulation des biens et personnes et sur le statut des contrats signés au cours de la guerre. A ce titre les travaux des commissions sécurité/

reconstruction de l'armée et humanitaire/développement sont au moins aussi importants que l'avancement des processus de désarmement et de désengagement.

Un processus crédible et souple de reconstruction d'une armée nationale, instituant des étapes gérables et politiquement acceptables pour chacun est essentiel pour créer la confiance tant entre les belligérants congolais qu'entre la future armée et les pays voisins du Congo. De même, la Commission humanitaire et développement ne peut pas se contenter de dresser le catalogue des besoins et financements nécessaires pour entreprendre la reconstruction économique et sociale du pays. Elle doit offrir des perspectives crédibles de développement régional.

Il est ainsi essentiel que cette commission, comme la commission sur la réforme de l'armée et la sécurité préparent l'agenda du gouvernement de transition et en établissant les principes directeurs d'une conférence internationale sur la paix, la sécurité et le développement dans les grands Lacs, qui pourra être organisée au terme de la transition entre un gouvernement congolais d'union nationale et ses voisins, afin de clarifier les bases de la renaissance congolaise, libérée de la menace et des

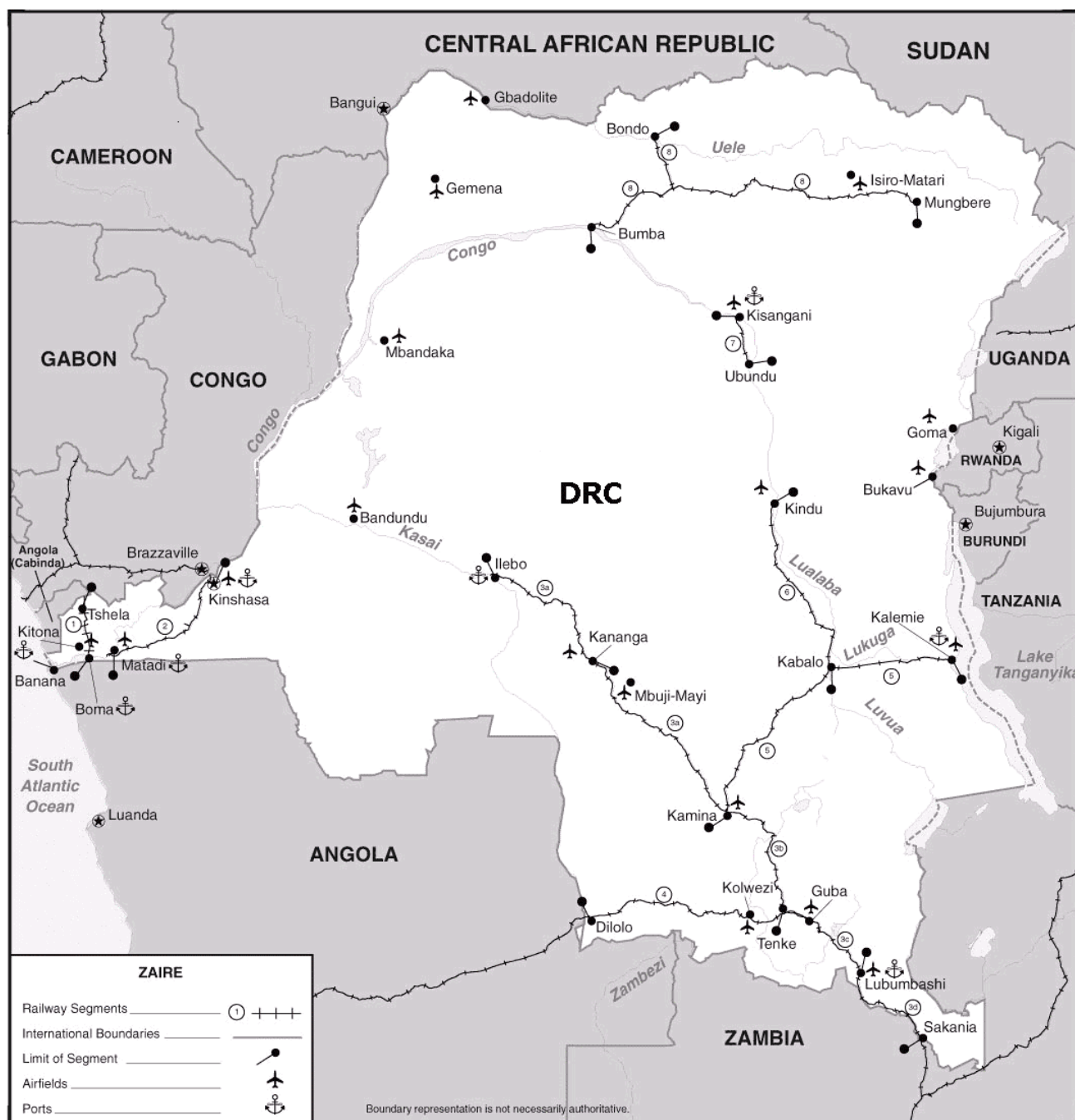
ambitions de ses voisins mais contribuant par ailleurs à leur sécurité et à leur développement durable.

L'ensemble de ces éléments représente certes un agenda très lourd pour le dialogue intercongolais. Mais la résolution d'une crise aussi complexe est sans aucun doute à ce prix. Elle demandera du temps, de la patience, du professionnalisme et un soutien politique indéfectible de la communauté internationale. Les belligérants étrangers doivent comprendre clairement que l'occupation et l'exploitation sauvage des ressources du Congo ne sauraient être tolérées plus longtemps, sous risque de voir être remise en cause l'aide bilatérale et le soutien politique et diplomatique apporté à chacun d'entre eux. Pour ce faire, il est grand temps que le secrétaire général des Nations unies s'implique personnellement dans la coordination des différentes dimensions des Accords de Lusaka, et plus particulièrement dans les pourparlers sur le désarmement. La facilitation du dialogue seule, ne pourra pas parvenir à mettre fin au conflit.

Bruxelles/Nairobi/Kinshasa, 16 novembre 2001

ANNEXE 1

CARTE DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



Source: Reliefweb

ANNEXE 2

LISTE DES ACRONYMES

AFDL : Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo, mouvement rebelle lancé contre Mobutu Sese Seko par le Rwanda et l'Ouganda en octobre 1996 et placé sous la direction de Laurent-Désiré Kabila

ALiR : Armée de Libération du Rwanda

APR : Armée patriotique rwandaise

CODEP : Collectif de l'opposition démocratique plurielle, plate-forme politique congolaise pro-gouvernementale dirigée par Raymond Tshibanda

CPP : Comités de pouvoir populaire, structure de mobilisation politique d'inspiration coréenne créée par Laurent-Désiré Kabila

DCF : Démocratie chrétienne fédéraliste, parti politique congolais de Venant Tshipasa

FAC : Forces armées congolaises

FAR : Forces armées rwandaises (ancienne armée de Juvénal Habyarimana)

FAZ : Forces armées zaïroises (ancienne armée de Mobutu Sese Seko).

FLC : Front de libération du Congo, mouvement politique censé rassembler les différentes factions rebelles placées sous le patronage de l'Ouganda (MLC, RCD-ML, RCD-National).

FONUS : Forces novatrices pour l'union et la solidarité, mouvement politique congolais dirigé par Joseph Olenghankoy (RCD-Kisangani)

FSD : Front pour la survie de la démocratie, mouvement politique congolais pro-gouvernemental dirigé par Eugène Diomi Ndongala

HCR-PT : Haut-Commissariat de la République-Parlement de transition, organe législatif mis en place par Mobutu après la conférence nationale souveraine de 1992-1994.

FPR : Front patriotique rwandais

MSDD : Mouvement solidarité pour la démocratie et le développement, parti politique congolais de Christophe Lutundula

MLC : Mouvement de libération du Congo, mouvement rebelle lancé en août 1998 sous le patronage de l'Ouganda et dirigé par Jean-Pierre Bemba.

MNC-Lumumba : Mouvement national congolais-Lumumba : parti lumumbiste dirigé par François Lumumba

MPR-fait privé : Mouvement populaire pour la révolution-Fait privé, héritier du parti mobutiste dirigé par Catherine Nzuzi wa Bombo

PALU : Parti lumumbiste unifié, parti politique congolais dirigé par Antoine Gizenga

PDSC : Parti démocrate social chrétien, parti politique congolais dirigé par André Boboliko

RCD : Rassemblement congolais pour la démocratie. Mouvement rebelle lancé en août 1998 sous le patronage du Rwanda pour renverser Laurent-Désiré Kabila.

RCD-Goma : Rassemblement congolais pour la démocratie-Goma, faction du mouvement rebelle RCD basée à Goma et dirigée par Adolphe Onusumba sous le patronage du Rwanda

RCD-Kisangani : Rassemblement congolais pour la démocratie-Kisangani, faction du mouvement rebelle RCD, anciennement basé à Kisangani et dirigé par le prof. Wamba dia Wamba, actuellement en voie de disparition.

RCD-ML : Rassemblement congolais pour la démocratie-Mouvement de libération, faction du RCD, mouvement rebelle dirigé par Mbusa Nyamwisi et basé à Isiro sous le patronage de l'Ouganda.

ROC : Regroupement de l'opposition congolaise, plate-forme politique pro-gouvernementale dirigée par Z'ahidi Ngoma

ROM : regroupement de l'opposition modérée, plate-forme politique congolaise pro-gouvernementale dirigée par Patrice Aimé Sesanga

UDPS : Union pour la démocratie et le progrès social, parti politique congolais dirigé par Etienne Tshisekedi

UNAFEC: Union des nationalistes fédéralistes du Congo: plate-forme politique pro-gouvernementale dirigée par Honorius Kisamba-Ngoy

UNITA : Union pour l'indépendance totale de l'Angola, mouvement rebelle dirigé par Jonas Savimbi

UPDF : Uganda people's defence force (armée ougandaise de Yoweri Kaguta Museveni)

FRUONAR : Front uni de l'opposition non-armée, plate-forme d'opposition au gouvernement basée au Kivu et dirigée par Rwakabuba Shinga

ANNEXE 3

LES GRANDES ÉTAPES DU CONGO INDÉPENDANT.

Brièvement, quatre grandes périodes peuvent résumer l'histoire mouvementée du Congo. La première période va du 30 juin 1960 au 24 novembre 1965 et elle est caractérisée par une grande instabilité politique due aux ingérences extérieures. La Belgique favorise la session katangaise deux semaines après la date officielle de l'octroi de l'indépendance. Dans la lutte idéologique que se livrent les USA et l'URSS dans la région, le nouveau premier ministre, Patrice Lumumba accusé d'être communiste est éliminé en 1961 sur décision belgo-américaine.

A partir de 1962, un mouvement de type autonomiste s'empare du pays, c'est la période des «provincettes». L'intervention des casques bleus de l'ONU destinée à rétablir l'ordre n'aura aucun impact sur la situation politique du pays. Et en 1964, en réaction avec l'assassinat de Lumumba, ses partisans déclenchent la rébellion muleliste qui, en très de temps, va contrôler une grande partie du pays, notamment la province orientale, le Bandundu ainsi que le Kivu (Sud, Nord et Maniema).

La deuxième période commence avec l'arrivée au pouvoir de Mobutu, avec l'appui des pays occidentaux, en 1965, et se termine vers la fin des années 70. En dépit de son caractère dictatorial féroce et de corruption généralisée, le régime Mobutu avait réussi à étouffer les ambitions sécessionnistes du Katanga, à neutraliser la rébellion muleliste et à recréer un Etat central fort. En d'autres termes, il y avait là un certain niveau de cohésion politique et sociale qui permettaient un fonctionnement des institutions essentielles d'un pays. Mais le problème de la souveraineté reste autant posé, quand bien même en termes différents de ceux de la première période.

La troisième période va du début des années 80 jusqu'en mai 1997. Ses principales caractéristiques sont l'affaiblissement progressif du pouvoir central, suivi de la faillite de l'Etat. Cette longue période a été marquée par une crise économique majeure, due à l'effondrement des cours des matières premières, notamment le cuivre, qui représentait environ 60 pour cent des recettes de l'Etat. Le régime mobutiste dont le rayonnement

reposait en fait sur la redistribution de cette «manne» minière à ses partisans, en a souffert.

De plus, la fin de la guerre froide mit aussi un terme à l'importance internationale politique et stratégique à la fois du Congo et du Maréchal Mobutu, dans la lutte contre l'expansion communiste en Afrique centrale. Mobutu avait soutenu des mouvements de rébellion pro-occidentaux contre tous ses voisins régionaux marxisants. Entre 1975 et 1997, il accorde un soutien sans réserve à l'UNITA, un mouvement rebelle angolais. De même, il ne cesse de s'ingérer dans les affaires internes du Burundi, de l'Ouganda et du Rwanda.

Face aux manifestations et à la pression de la population, il sera contraint d'ouvrir le pays au multipartisme en avril 1990, et d'accepter une année plus tard une conférence nationale souveraine, qui même si elle ne put délivrer toutes ses promesses, achevait la destruction de ce qui restait des fondements du régime MPR.

La quatrième période commence avec la première guerre lancée par les Banyamulenge en septembre 1996, mais qui sera récupérée et conduite par une coalition régionale, notamment le Rwanda, l'Ouganda, l'Angola et le Burundi. En mai 1997, le régime Mobutu tombe et Laurent-Désiré Kabila, leader de l'AFDL, est installé au pouvoir à Kinshasa par cette coalition et hérite de ce fait même d'un non-Etat. Il nomme James Kabarebe chef d'état major.

Le peuple congolais place un grand espoir dans le nouveau régime pour la reconstruction du pays ruiné par trente ans du mobutisme. Mais l'incapacité politique du système Kabila est plus qu'évidente : refus total d'associer d'autres acteurs à la gestion de la chose publique, la personnalisation et la concentration du pouvoir et l'absence d'une action diplomatique cohérente. Et très vite aussi, à peine une année au pouvoir, les divergences entre le nouvel homme de Kinshasa et ses parrains rwandais et ougandais apparaissent au grand jour. Le divorce sera immédiat et brutal, d'où l'éclatement de la crise en cours.

ANNEXE 4

LES ORIGINES DE LA DISCRIMINATION ETHNIQUE AU KIVU (UN APERÇU).

Les conséquences de la décomposition de l'Etat sont particulièrement graves au Kivu. Déjà, la rébellion muléliste au Sud-Kivu avaient opposé les Banyamulenge, alliés au pouvoir, et leurs compatriotes (voisins) Babembe, Bafulero, Bavira et Barega. A la fin de ce conflit, les anciens rebelles, issus de ces quatre derniers groupes ethniques, devenus responsables dans l'administration publique, tant au niveau local que national, cherchèrent à prendre leur revanche sur les Banyamulenge en contestant leur nationalité. Au Nord Kivu, suite à ce mouvement autonomiste de 1962, une guerre, appelée Kanyarwanda, a opposé les Banyarwanda de Masisi et de Goma contre les Nande, les Nyanga et les Hunde.

En fin de règne, Mobutu, cherchant à s'accrocher au pouvoir, n'a pas hésité à ressusciter ces vieux clivages pour diviser son opposition politique sur une base ethnique. Dans les deux provinces du Kivu, exposées à la contagion des conflits ethniques des pays voisins, on assista ainsi à l'émergence d'une classe politique populiste faisant des minorités Banyamulenge et Banyarwanda les boucs émissaires de tous les malheurs congolais. Le déclenchement de la guerre du FPR en octobre 1990 au Rwanda, suivi de l'enrôlement d'un grand nombre de jeunes Tutsi congolais du Nord Kivu et, dans une moindre mesure, des Banyamulenge du Sud-Kivu, donna plus d'un prétexte aux activistes politiques pour orchestrer une campagne haineuse à l'endroit de ces deux groupes ethniques.

Les ingérences politiques du gouvernement Habyarimana dans la province du Nord Kivu commencèrent après les massacres de 1993 au Masisi: d'une part Kigali attisait le clivage entre Hutu et Tutsi Banyarwanda congolais et, d'autre part, une campagne était efficacement menée auprès des autorités politico-administratives congolaises afin de discriminer les populations Tutsi. Avec l'arrivée massive en 1994 dans les deux provinces du Kivu des réfugiés burundais et rwandais, encadrés par les miliciens Interahamwe, les ex-FAR et les FDD, et soutenus politiquement

par le régime Mobutu, le voisin congolais devint une menace sécuritaire sérieuse pour le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda.

Au même moment, le pouvoir de Kinshasa, très affaibli et manipulé par les politiciens extrémistes de l'est du pays, votait des lois ne laissant que deux choix aux minorités: l'exil ou l'extermination. La résolution du HCR-PT basée sur les conclusions du fameux rapport Vangu, l'actuel conseiller diplomatique de Joseph Kabila, donnait ainsi l'ordre aux Banyamulenge de quitter le territoire congolais au plus tard le 31 décembre 1995 ou d'en subir les conséquences. Le Rwanda et le Burundi, dont la sécurité étaient par ailleurs menacées par les miliciens génocidaires contrôlant les camps de réfugiés, vont se saisir de cette opportunité politique offerte par la volonté de résistance des Banyamulenge pour justifier leur intervention militaire en RDC, afin de mettre hors d'état de nuire les Interahamwe, les ex-FAR et les FDD, installés le long des frontières burundo-rwando-congolaises.

La première guerre (1996-1997) déclenchée en septembre 1996 au Sud Kivu va se terminer en mai 1997, avec le renversement de Mobutu et son remplacement par Laurent-Désiré Kabila. Militairement et politiquement, les deux objectifs de la guerre étaient atteints: la protection des Banyamulenge contre l'expulsion (ou l'extermination) et le démantèlement des camps dans lesquels se trouvaient des forces négatives (et non leur neutralisation).

Cherchant à s'affranchir de ses parrains ougandais et rwandais et à se construire une base politique facile, Laurent-Désiré Kabila décida, dans un premier temps, de remplacer le chef d'état-major des FAC, James Kabarebe, un rwandais, par un congolais, en la personne de son beau-frère, Célestin Kifwa. Ce changement d'attitude confirmé par le renvoi des troupes rwandaises de Kinshasa en juillet 1998 provoqua bien sûr le divorce entre Kabila et ses deux anciens parrains et l'éclatement de la deuxième guerre, le 2 août 1998.

Mais cette deuxième aventure militaire au Congo, conçue comme une action préventive et punitive, s'enlise avec l'implication des troupes angolaises et zimbabwéennes.

Les deux problèmes que l'on croyait avoir résolus lors de la première se posaient à nouveau: les Banyamulenge et les autres Tutsi congolais devenaient la cible privilégiée et le bouc émissaire du régime Kabila sur toute l'étendue du territoire national. Une campagne haineuse était ainsi lancée par Kabila et certains de ses ministres, comme Abdoulaye Yerodia, recherché aujourd'hui par la justice belge pour crime contre l'humanité.

Des massacres et des exécutions sommaires des membres de ces deux groupes ethniques furent organisés dans les principales villes du pays (Kinshasa, Lubumbashi, Mbuji-Mayi, Kisangani, Kalemie, etc.) sous contrôle gouvernemental au début de la guerre, suivis par des assassinats d'officiers des FAC à Bukavu et des massacres de Makobola et Kasika par l'APR et le RCD ; Kabila réarma, organisa et intégra les Interahamwe, les ex-FAR et les FDD dans les structures des forces armées congolaises (FAC), avec deux principaux objectifs : l'aider à reconquérir l'est et à renverser (à défaut affaiblir) les régimes de Bujumbura et de Kigali.

ANNEXE 5

A PROPOS DE L'INTERNATIONAL CRISIS GROUP

L'International Crisis Group (ICG) est une organisation internationale privée dont l'objectif est d'améliorer la réponse internationale aux crises politiques et humanitaires. L'approche de l'ICG est basée sur une combinaison unique d'analyse de terrain et d'activité de plaidoyer au plus haut niveau international.

Des équipes d'analystes sont envoyées dans divers pays à risque, où elles sont chargées de récolter et de recouper différentes sources d'information, d'évaluer la situation et de rédiger des rapports analytiques rigoureux contenant une série de recommandations pratiques destinées aux décideurs internationaux.

Les membres du conseil d'administration de l'International Crisis Group - issus du monde politique, diplomatique et des milieux d'affaires - s'engagent à promouvoir les rapports de l'ICG auprès de leur gouvernement. Le public peut également s'informer de ses activités auprès du site internet de l'organisation, www.crisisweb.org. Le conseil d'administration de l'ICG est mené par Martti Ahtisaari, ancien Président de Finlande. Gareth Evans, Ministre des Affaires Etrangères en Australie durant huit ans, est Président et Chef Exécutif depuis janvier 2000.

L'ICG travaille actuellement dans des régions en crises sur quatre continents: l'Algérie, la République Démocratique du Congo, le Burundi, le Rwanda, la Sierra Leone, le Soudan et le Zimbabwe en Afrique ; la Birmanie/Myanmar, Indonésie, Kyrgyzstan, Tadjikistan, Ouzbékistan en Asie ; la Bosnie-Herzégovine, l'Albanie, la Macédoine, le Kosovo, le Monténégro et la Serbie en Europe ; et la Colombie en Amérique latine. Le siège central de l'organisation est à Bruxelles, des bureaux de liaison sont installés à Washington DC, New York et Paris.

L'organisation reçoit ses fonds de fondations et de donateurs privés. Les gouvernements suivants versent des fonds: l'Allemagne, l'Australie, le Canada, le Danemark, la Finlande, la France, l'Irlande, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, la République de Chine (Taiwan), la Suède, la Suisse et le Royaume Uni. Les donateurs privés regroupent la Ansary Foundation, Carnegie Corporation of New York, le Ploughshares Fund la Ford Foundation, la William et Flora Hewlett Foundation, la Charles Stewart Mott Foundation, la Sasakawa Peace Foundation et l'Open Society Institute.

Novembre 2001

ANNEXE 6

RAPPORTS ET BRIEFINGS DE L'ICG *

(accessibles sur le site internet de l'ICG : www.crisisweb.org)

AFRIQUE

ALGERIE

The Algerian Crisis: Not Over Yet, Rapport Afrique N°24, 20 octobre 2000

La crise algérienne n'est pas finie, Rapport Afrique N°24, 20 octobre 2000

La concorde civile : Une initiative de paix manquée, Rapport Afrique N°24, 9 juillet 2001

The Civil Concord: A Failed Peace Initiative, Rapport Afrique N°24, 9 juillet 2001

Algeria's Economy: A Vicious Circle of Oil and Violence, Rapport Afrique N° 36, 26 octobre 2001

BURUNDI

L'Effet Mandela: Evaluation et Perspectives du processus de paix burundais, Rapport Afrique N°20, 18 avril 2000

The Mandela Effect: Evaluation and Perspectives of the Peace Process in Burundi, Rapport Afrique N°20, 18 avril 2000

Unblocking Burundi's Peace Process: Political Parties, Political Prisoners and Freedom of the Press, Briefing Afrique, 22 juin 2000

Burundi: Les enjeux du débat. Partis politiques, liberté de la presse et prisonniers politiques, Rapport Afrique N°23, 12 juillet 2000

Burundi: The Issues at Stake. Political Parties, Freedom of the Press and Political Prisoners, Rapport Afrique N° 23, 12 juillet 2000

Burundi Peace Process: Tough Challenges Ahead, Briefing Afrique, 27 août 2000

Burundi: Ni guerre ni paix, Rapport Afrique N° 25, 1 décembre 2000

Burundi: Sortir de l'impasse. L'urgence d'un nouveau cadre de négociations, Rapport Afrique N°29, 14 mai 2001

Burundi: Breaking the Deadlock, The Urgent Need for a New Negotiating Framework, Rapport Afrique N° 29, 14 mai 2001

Burundi: Cent jours pour retrouver le chemin de la paix, Rapport Afrique N°33, 14 août 2001

Burundi 100 Days to put the Peace Process back on Track, Rapport Afrique N° 33, 14 août 2001

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Scramble for the Congo: Anatomy of an Ugly War, Rapport Afrique N° 26, 20 décembre 2000

Le partage du Congo : Anatomie d'une sale guerre, Rapport Afrique N° 26, 20 décembre 2000

From Kabila to Kabila: Prospects for Peace in the Congo, Rapport Afrique N°27, 16 mars 2001

Disarmament in the Congo: Investing in Conflict Prevention, Briefing Afrique, 12 juin 2001

RWANDA

Uganda and Rwanda: Friends or Enemies? Rapport Afrique N°15, 4 mai 2000

Tribunal pénal international pour le Rwanda: l'urgence de juger, Rapport Afrique N°30, 7 juin 2001

International Criminal Tribunal for Rwanda: Justice Delayed, Rapport Afrique N°30, 7 juin 2001

"Consensual Democracy" in Post Genocide Rwanda: Evaluating the March 2001 District Elections, Rapport Afrique N°34, 9 octobre 2001

SIERRA LEONE

Sierra Leone: Time for a New Military and Political Strategy, Rapport Afrique N° 28, 11 avril 2001

Sierra Leone: Managing Uncertainty, Rapport Afrique N°35, 24 octobre 2001

ZIMBABWE

Zimbabwe: At the Crossroads, Rapport Afrique N°22, 10 juillet 2000

Zimbabwe: Three Months after the Elections, Briefing Afrique, 25 septembre 2000

Zimbabwe in Crisis: Finding a way Forward, Rapport Afrique N°32, 13 juillet 2001

Zimbabwe: Time for International Action, Briefing Afrique, 12 octobre 2001

* Rapports publiés depuis janvier 2000.

ASIE

BIRMANIE/MYANMAR

Burma/Myanmar: How Strong is the Military Regime?, Rapport Asie N° 11, 21 décembre 2000

INDONESIE

Indonesia's Crisis: Chronic but not Acute, Asia Report N°6, 31 May 2000

Indonesia's Maluku Crisis: The Issues, Briefing Asie, 19 juillet 2000

Indonesia: Keeping the Military Under Control, Rapport Asie N°9, 5 septembre 2000

Aceh: Escalating Tension, Briefing Asie, 7 décembre 2000

Indonesia: Overcoming Murder and Chaos in Maluku, Rapport Asie N° 10, 19 décembre 2000

Indonesia: Impunity Versus Accountability for Gross Human Rights Violations, Rapport Asie N°12, 2 février 2001

Indonesia: National Police Reform, Rapport Asie N°13, 20 février 2001

Indonesia's Presidential Crisis, Briefing Indonésie, 21 février 01

Bad Debt: The Politics of Financial Reform in Indonesia, Rapport Asie N° 15, 13 mars 2001

Indonesia's Presidential Crisis: The Second Round, Briefing Indonésie, 21 mai 2001

Aceh: Why Military Force Won't Bring Lasting Peace, Rapport Asie N° 17, 12 juin 2001

Aceh: Can Autonomy Stem the Conflict? ICG Rapport Asie No 18, 27 juin 2001

Communal Violence in Indonesia: Lessons from Kalimantan, ICG Rapport Asie No 19, 27 juin 2001

Indonesia-U.S. Military Ties, Briefing Asie, 18 juillet 2001

The Megawati Presidency, Briefing Indonésie, 10 septembre 01

Indonesia: Ending Repression in Irian Jaya, Rapport Asie N° 23, 20 septembre 2001

Indonesia: Violence and Radical Muslims, Briefing Asie, 10 octobre 2001

Indonesia: Next Steps in Military Reform, Rapport Asie N°24, 11 octobre 2001

CAMBODGE

Cambodia: The Elusive Peace Dividend, Rapport Asie N°8, 11 août 2000

ASIE CENTRALE

Central Asia: Crisis Conditions in Three States, Rapport Asie N°7, 7 août 2000

ЦЕНТРАЛЬНАЯАЗИЯ: УСЛОВИЯ КРИЗИСА В ТРЕХ ГОСУДАРСТВАХ, Отчет МГПК по Азии № 7, 7 августа 00

Recent Violence in Central Asia: Causes and Consequences, Briefing Asie centrale, 18 octobre 2000

Islamist Mobilisation and Regional Security, Rapport Asie N°14, 1 mars 2001

Incubators of Conflict: Central Asia's Localised Poverty and Social Unrest, Rapport Asie N°16, 8 juin 2001

Central Asia: Fault Lines in the Security Map, Rapport Asie N° 20, 4 juillet 2001

Central Asia: Uzbekistan at Ten – Repression and Instability, Rapport Asie N°21, 21 août 2001

Kyrgyzstan at Ten: Trouble in the Island of Democracy, Rapport Asie N°22, 28 août 2001

Le 11 septembre et la crise afghane vus de l'Asie Centrale, Briefing Asie centrale, 28 septembre 2001

BALKANS

ALBANIE

Albania: State of the Nation, Rapport Balkans N°87, 1 mars 2000

Albania Briefing: Albania's Local Elections, A test of Stability and Democracy, Briefing Balkans 25 août 2000

Albania: The State of the Nation 2001, Rapport Balkans N°111, 25 mai 2001

Albania Briefing: Albania's Parliamentary Elections 2001, 23 août 2001

BOSNIE

Denied Justice: Individuals Lost in a Legal Maze, Rapport Balkans N°86, 23 février 2000

European Vs. Bosnian Human Rights Standards, Handbook Overview, 14 avril 2000

Reunifying Mostar: Opportunities for Progress, Rapport Balkans N°90, 19 avril 2000

Bosnia's Municipal Elections 2000: Winners and Losers, Rapport Balkans N°91, 28 avril 2000

Bosnia's Refugee Logjam Breaks: Is the International Community Ready? Rapport Balkans N°95, 31 mai 2000

War Criminals in Bosnia's Republika Srpska, Rapport Balkans N°103, 02 novembre 2000

Bosnia's Novembre Elections: Dayton Stumbles, Rapport Balkans N°104, 18 décembre 2000

Turning Strife to Advantage: A Blueprint to Integrate the Croats in Bosnia and Herzegovina, Rapport Balkans N° 106, 15 mars 2001

No Early Exit: NATO's Continuing Challenge in Bosnia, Rapport Balkans N°110, 22 mai 2001

Bosnia's Precarious Economy: Still Not Open For Business; Rapport Balkans N° 115, 7 août 2001

Nesigurna Bosansk Ohercegova Ka Ekonomija Jo- Uvijek nije Otvorena A Za Biznis, Izvještaj ICG-a za Balkan br. 115, 7. avgust 2001. godine

The Wages of Sin: Confronting Bosnia's Republika Srpska; Rapport Balkans N°118, 8 octobre 2001

CROATIE

Facing Up to War Crimes, Briefing Balkans, 16 octobre 2001

KOSOVO

Kosovo Albanians in Serbian Prisons: Kosovo's Unfinished Business, Rapport Balkans N°85, 26 janvier 2000

What Happened to the KLA?, Rapport Balkans N°88, 3 mars 2000

Kosovo's Linchpin: Overcoming Division in Mitrovica, Rapport Balkans N°96, 31 mai 2000

Reality Demands: Documenting Violations of International Humanitarian Law in Kosovo 1999, 27 juin 2000

Elections in Kosovo: Moving Toward Democracy? Rapport Balkans N°97, 7 juillet 2000

Kosovo Report Card, Rapport Balkans N°100, 28 août 2000

Reaction in Kosovo to Kostunica's Victory, Briefing Balkans, 10 octobre 2000

Religion in Kosovo, Rapport Balkans N°105, 31 janvier 2001

MACEDOINE

Macedonia's Ethnic Albanians: Bridging the Gulf, Rapport Balkans N°98, 2 août 2000

Macedonia government expects setback in local elections, Briefing Balkans, 4 septembre 2000
The Macedonian Question: Reform or Rebellion, Rapport Balkans N°109, 5 avril 2001
Macedonia: The Last Chance for Peace, Rapport Balkans N° 113, 20 juin 2001
Macedonia: Still Sliding, Briefing Balkans, 27 juillet 2001
Macedonia: War on Hold, Briefing Balkans, 15 août 2001
Macedonia: Filling the Security Vacuum, Briefing Balkans, 8 septembre 2001

MONTENEGRO

Montenegro: In the Shadow of the Volcano, Rapport Balkans N°89, 21 mars 2000
Montenegro's Socialist People's Party: A Loyal Opposition?, Rapport Balkans N°92, 28 avril 2000
Montenegro's Local Elections: Testing the National Temperature, Background Briefing, 26 mai 2000
Montenegro's Local Elections: More of the Same, Briefing Balkans, 23 juin 2000
Montenegro: Which way Next? Briefing Balkans, 30 novembre 2000
Montenegro: Settling for Independence? Rapport Balkans N°107, 28 mars 2001
Montenegro: Time to Decide, Briefing Balkans, 18 avril 2001
Montenegro: Resolving the Independence Deadlock, Rapport Balkans N°114, 1 août 2001

SERBIE

Serbia's Embattled Opposition, Rapport Balkans N°94, 30 mai 2000
Serbia's Grain Trade: Milosevic's Hidden Cash Crop, Rapport Balkans N°93, 5 juin 2000
Serbia: The Milosevic Regime on the Eve of the Septembre Elections, Rapport Balkans N°99, 17 août 2000
Current Legal Status of the Republic of Yugoslavia (FRY) and of Serbia and Montenegro, Rapport Balkans N°101, 19 septembre 2000
Yugoslavia's Presidential Election: The Serbian People's Moment of Truth, Rapport Balkans N°102, 19 septembre 2000
Federal Republic of Yugoslavia Sanctions Briefing, Briefing Balkans, 10 octobre 2000
Serbia on the Eve of the décembre Elections, Briefing Balkans, 20 décembre 2000
A Fair Exchange: Aid to Yugoslavia for regional Stability, Rapport Balkans N° 112, 15 juin 2001
Milosevic in The Hague: What it Means for Yugoslavia and the Region, Briefing Balkans, 6 juillet 2001
Peace in Presevo: Quick Fix or Long-Term Solution? Rapport Balkans N°116, 10 août 2001
Serbia's Transition: Reforms Under Siege, Rapport Balkans N°117, 21 septembre 2001
Srpska Tranzicija: Reforme Pod Opsadom, Izvještaj ICG-a za Balkan br. 117, 21 Septembar 2001

RAPPORTS REGIONAUX

After Milosevic: A Practical Agenda for Lasting Balkans Peace, Rapport Balkans N°108, 26 avril 2001
Milosevic in the Hague: What it Means for Yugoslavia and the Region, Briefing Balkans, 6 juillet 2001
Bin Laden and the Balkans: The Politics of Anti-Terrorism, Rapport Balkans N°119, 9 novembre 2001

RAPPORTS THEMATIQUES

HIV/AIDS as a Security Issue, ICG Rapport thématique N° 1, 19 juin 2001
Eu Crisis Response Capability: Institutions and Processes for Conflict Prevention and Management, ICG Rapport thématique N° 2, 26 juin 2001
The European Humanitarian Aid Office (ECHO): Crisis Response in the Grey Lane, ICG Briefing, 26 juin 2001

ANNEXE 6

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ICG

Martti Ahtisaari, Président

Ancien Président de Finlande

Stephen Solarz, Vice-Président

Ancien Membre du Congrès américain

Gareth Evans, Président

Ancien Ministre des Affaires Etrangères d'Australie

Morton Abramowitz

Ancien Secrétaire d'Etat adjoint américain ; ancien Ambassadeur américain en Turquie

Kenneth Adelman

Ancien Ambassadeur américain et Représentant permanent adjoint auprès de l'ONU

Richard Allen

Ancien Chef du Conseil National de Sécurité américain et Conseiller national à la sécurité

Hushang Ansary

Ancien Ministre iranien et Ambassadeur ; Président, Parman Group, Houston

Louise Arbour

Juge à la Cour Suprême, Canada ; Ancienne Procureur en chef, Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie

Oscar Arias Sanchez

Ancien Président du Costa Rica ; Prix Nobel de la Paix, 1987

Ersin Arioglu

Président, Yapi Merkezi

Paddy Ashdown

Ancien leader des Démocrates libéraux, Royaume-Uni

Zainab Bangura

Directeur, Campagne pour une bonne gouvernance, Sierra Leone

Alan Blinken

Ancien Ambassadeur américain en Belgique

Emma Bonino

Membre du Parlement européen ; ancienne Commissaire européenne

Maria Livanos Cattau

Secrétaire général, Chambre de Commerce Internationale

Eugene Chien

Secrétaire général adjoint auprès du Président, Taiwan

Wesley Clark

Ancien Commandant suprême des forces alliées de l'OTAN, Europe

Jacques Delors

Ancien Président de la Commission Européenne

Uffe Ellemann-Jensen

Ancien Ministre des Affaires Etrangères du Danemark

Gernot Erler

Vice-Président, Parti social-démocrate, Bundestag allemand

Mark Eyskens

Ancien Premier Ministre de Belgique

Yoichi Funabashi

Journaliste et auteur

Bronislaw Geremek

Ancien Ministre des Affaires Etrangères de Pologne

I.K.Gujral

Ancien Premier Ministre de l'Inde

Han Sung-Joo

Ancien Ministre des Affaires Etrangères de Corée

El Hassan bin Talal

Président, Forum de la pensée arabe

Marianne Heiberg

Chercheur, Institut norvégien des Affaires Internationales

Elliott F Kulick

Président, Pegasus International

Joanne Leedom-Ackerman

Romancière et journaliste

Todung Mulya Lubis

Juriste spécialiste des droits de l'homme et auteur

Allan J MacEachen

Ancien Vice-Premier Ministre du Canada

Barbara McDougall

Ancien Secrétaire d'Etat aux Affaires Extérieures, Canada

Matthew McHugh

Conseiller auprès du Président, Banque Mondiale

Mo Mowlam

Ancien Secrétaire d'Etat britannique à l'Irlande du Nord

Christine Ockrent

Journaliste

Timothy Ong

Président, Asia Inc magazine

Wayne Owens

Président, Centre pour la Paix au Moyen Orient et la Coopération Economique

Cyril Ramaphosa

Ancien Secrétaire Général, Congrès National Africain ; Président, New Africa Investments Ltd

Fidel Ramos

Ancien Président des Philippines

Michel Rocard

Membre du Parlement européen ; ancien Premier Ministre de France

Volker Ruhe

Vice-Président, Chrétiens-Démocrates, Bundestag allemand ; ancien Ministre allemand de la Défense

Mohamed Sahnoun

Conseiller spécial auprès du Secrétaire Général des Nations Unies

William Shawcross

Journaliste et auteur

Michael Sohlman

Directeur exécutif de la Fondation Nobel

George Soros

Président, Open Society Institute

Eduardo Stein

Ancien Ministre des Affaires Etrangères du Guatemala

Pär Stenbäck

Ancien Ministre des Affaires Etrangères, Finlande

Thorvald Stoltenberg

Ancien Ministre des Affaires Etrangères, Norvège

William O Taylor

Président émérite, The Boston Globe

Ed van Thijn

Ancien Ministre de l'Intérieur, Pays-Bas ; ancien Maire d'Amsterdam

Simone Veil

Ancien Membre du Parlement européen ; ancienne Ministre de la Santé, France

Shirley Williams

Ancienne Secrétaire d'Etat britannique à l'Education et la Science ; Membre de la Chambre des Lords

Grigory Yavlinsky

Membre de la Douma russe

Mortimer Zuckerman

Président et Rédacteur en chef, US News and World Report